



Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec

L'Agroalimentaire

Volume 4, N° 3 - 14 SEPTEMBRE 2003 - 20 pages

Sommaire

La Fédération de l'UPA réalise un projet d'implantation de brise-vent dans la région

Page D4

Transformation agroalimentaire

Page D5

Utilisation de résidus de cour à bois comme absorbant dans une fosse à fumier de bovins laitiers

Page D7

Un calendrier d'automne à la saveur des entreprises qui veulent développer leur marché...

Page D10

L'agroalimentaire bien en vue sur le portail gouvernemental régional

Page D15

Visite ferme par ferme

Page D17



Zone intervention prioritaire
page D14

Fromagerie Ferme des Chutes
page D6

Utilisation de rampes basses
page D16

Marais filtrant Ferme Tournevent
page D12

Entreprises et organismes à l'honneur

Nos spécialités:



- Dégustation de vins et fromages
- Raclettes
- Chocolats fins
- Charcuteries maison



Plaza Alma 418-662-9682

Réservations:

- Party de bureau
- Réunion familiale ou professionnelle
- Club social, 5 à 7

OUVERT LE DIMANCHE



Notre équipe d'experts

Depuis plus de 25 ans, monsieur Marc Racine et son équipe vous offrent un service de qualité pour une clientèle de qualité. Charcuterie La Bastille est spécialisée dans les dégustations de vins et fromages et des charcuteries haut de gamme fabriquées maison de l'épicerie fine ainsi que d'une sélection de fromages raffinés.

00543143

Mot de la ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M^{me} Françoise Gauthier

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean compte aujourd'hui une industrie agricole et agroalimentaire dont la diversité des productions et le dynamisme ne cessent de croître. J'en sais quelque chose puisque c'est dans cette merveilleuse région que je suis venue au monde et que j'ai grandi dans le monde de l'agriculture.

Profondément enracinée dans toutes les régions du Québec, cette industrie permet à chaque jour à des femmes et à des hommes passionnés d'affirmer leur savoir-faire et de se dépasser. Il en va de même au Saguenay-Lac-Saint-Jean, où les secteurs de la production, de la transformation, du commerce en gros, de la restauration et du commerce de détail assurent plus de 14 500 emplois, c'est-à-dire 12 % de l'emploi total de la région.

Je suis fière de souligner que bon nombre de nos produits transformés sont reconnus et appréciés tant au Québec qu'à l'extérieur de nos frontières. Je pense évidemment aux bleuets et à leurs produits dérivés mais aussi, certainement, à nos fromages fins. Plusieurs d'entre eux se sont



La ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Françoise Gauthier.

d'ailleurs mérité des prix prestigieux sur la scène internationale. Ceci montre bien que nous n'avons absolument rien à envier aux maîtres fromagers des vieux continents.

Le gouvernement du Québec et moi-même avons à cœur le développement harmonieux de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Au cours des prochaines années, nous baserons nos actions sur une plate-forme d'engagements réalistes pour vous permettre d'être accompagné de façon efficace par votre gouvernement. C'est pourquoi je tiens à assurer à l'ensemble des intervenants de l'industrie mon entière collaboration afin que tous les secteurs d'activité de la région se développent

dans les meilleures conditions possibles, au bénéfice de celles et ceux qui y habitent.

Les actions de mon ministère s'appuient sur un réseau de points de services déployé dans toutes les régions du Québec. Des modèles uniques de concertation, tant au plan régional que national, ont été développés notamment grâce aux tables Filières et aux tables de concertation régionales.

Je suis convaincue que le développement vigoureux du Saguenay-Lac-Saint-Jean repose sur l'implication de toutes les forces du milieu et sur sa capacité de mettre à profit les particularités qui la distinguent.

VOS CHRONIQUEURS

Bédard Antoine, agronome
Centre de recherche et de développement en agriculture
Tél. : (418) 480-3300, poste 229

Blackburn Majella, agronome
Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Tél. : (418) 662-6457

Gagnon Sophie, agronome
Centre de recherche et de développement en agriculture
Tél. : (418) 3300, poste 230

Goudreault Réjean
responsable des communications
Ministère de l'Environnement
Tél. : (418) 695-7883

Grefre Cécile, agente de soutien
Groupe conseil agricole de Piékouagan
Tél. : (418) 380-2100, poste 2124

Laliberté Diane, directrice générale
Serdex International
Tél. : (418) 668-5500

Larochelle Émilie
Communication-Québec
Tél. : (418) 695-7850

Larouche Laurent, ingénieur
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Tél. : (418) 662-6457

Lefebvre Yves, agronome
La Financière agricole du Québec
Tél. : (418) 668-2369

Pearson Ginette, coordonnatrice
Coopérative de solidarité en accompagnement stratégique aux entreprises agricoles
Tél. : (418) 4802732

Tremblay Christine, conseillère
Société des fabricants régionaux
Tél. : (418) 698-1001

Tremblay Lise, agente régionale en agroenvironnement
Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Tél. : (418) 542-5666

Pour tous renseignements concernant la rédaction du journal l'Agroalimentaire, veuillez contacter M^{me} Ginette Allaire au numéro téléphone : 480-3300 poste 222 ou par courriel : tableagr@digicom.qc.ca

LA TABLE Agroalimentaire

est soutenue financièrement par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

L'Agroalimentaire est publié en collaboration avec La Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean par

progrès dimanche

REPRÉSENTANTS:

Janick Beaudoin • Gervais Blackburn
Lina Bouchard • Alain Jomphe
• Carolle Lessard
Carol Morin • Louise Paquet
• André Simard

PROCHAINE PARUTION

Le 23 novembre 2003

Pour réservations publicitaires:
545-4474



C'est la rentrée au Bordelais!

Decouvrez nos tables d'hôte d'automne à savour régionale!
Faites une visite de la région à partir de votre assiette.

Les Coups de Cœur du chef:

Cerf rouge
Fromages fermiers d'Hebertville et de Saint-Félicien
Petits fruits et champignons sauvages

Réservation

Hôtel Universel
COMPLEXE JACQUES-GAGNON
1000, boul. des Cascades, Alma
Réservation : (418) 668-7419
Réservation de groupes
Sans frais : 1-800-263-5261
www.hoteluniversel.com



Tournoi de golf de la Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean



Un succès sans précédent

Le 28 août dernier se tenait, au Club de golf Lac-Saint-Jean à Saint-Gédéon, le 5^e tournoi de golf de la Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce dernier se déroulait sous la présidence d'honneur de M. Luc Boivin, vice-président finances et marketing de la Fromagerie Boivin. Il agissait également à titre de commanditaire officiel.

Cette année encore, nous avons accueilli pas moins de 300 personnes qui ont pu profiter de cet événement afin d'effectuer de judicieuses rencontres, bavarder entre amis et savourer un somptueux repas, mettant en valeur l'agneau du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le menu a été concocté par plus d'une douzaine de chefs de la Société des chefs, cuisiniers et pâtisseries du Québec, section Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord, sous la direction de M. Alain Tremblay, chef de l'Auberge des Îles à Saint-Gédéon et membre de notre conseil d'administration.

De plus, nous avons profité de

cet important rassemblement pour souligner le travail exceptionnel d'une personnalité du monde agroalimentaire. Cette année, M. Alex Tremblay fut à l'honneur. Madame Suzanne Grenon, MM. Clovis Maltais et Ange-Aimé Tremblay, collègues et amis de notre président honorifique, ont rendu un hommage, non seulement à sa carrière professionnelle mais ont su faire rire l'assistance avec quelques bonnes anecdotes.

Permettez-moi de profiter de cette tribune pour prendre le temps de remercier plusieurs entreprises et organismes qui ont contribué de façon exceptionnelle au succès de ce tournoi.

Contribution de 1 000 \$

- Fromagerie Boivin;
- Centre financiers aux entreprises Desjardins;
- Fédération de l'UPA Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- Nutrinor et la Coopérative des deux rives
- Provigo.

Trou de golf

- Alcan inc.;
- Brasserie Molson;
- BSA épices;

- Charcuterie L. Fortin inc.;
- Cimco réfrigération;
- Eugène Allard;
- Fromagerie Perron;
- Hydro-Québec;
- Les Bleuets Mistassini;
- Les équipements Agri-lait;
- Salaison Vic.

1/2 trou de golf

- Alimentation Nouvelle-Orléans;
- Café Marc Robitaille inc.;
- Cam Trac;
- Centre de recherche et de développement en agriculture;
- Distribution BTL;
- Distribution Jules Riverin inc.;
- Imprimerie Polycopie;
- La Capitale;
- Le Bordelais;
- Métro Dubé;
- Ô met chinois enr.;
- Parizeau Tremblay Forest Lapointe & ass.;
- Produits à la Mode saguenéenne;
- Samson Bélair Deloitte et Touche;
- Le Festival des saveurs et trouvailles;
- Pluri-Capital.

Également, j'aimerais remer-

cier Progrès du Saguenay pour avoir offert un poêle BBQ d'une valeur de 350 \$ pour le tirage «vert de pratique». Quant au tirage «Terrasse», un DVD d'une valeur de 250 \$ nous a été offert par Informatique BGM d'Alma.

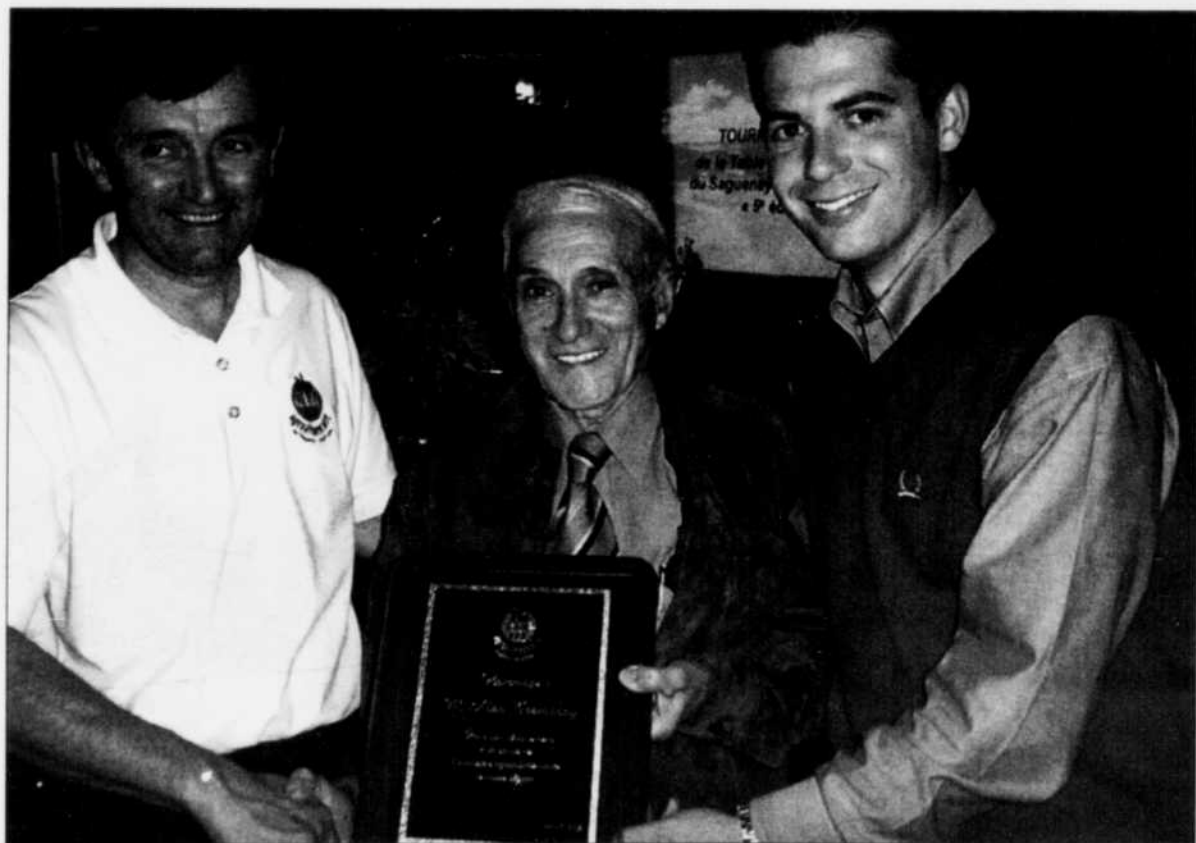
De plus, plusieurs entreprises ont fourni, gracieusement, leurs produits pour la confection du repas, soit les Bleuets Mistassini, la Boulangerie Lajoie Itée, le Café Marc Robitaille, le Coulis-bec, la Fromagerie Boivin, la Fromagerie ferme des Chutes, la Fromagerie Perron, la Fromagerie Saint-Laurent, Norfruit in., Nutrinor et la Société des alcools. En complément, une soixantaine de cadeaux ont été remis parmi les golfeuses et les golfeurs.

Également, je tiens à souligner le travail du comité organisateur composé des membres du conseil d'administration suivants: MM. Denys Fortin de la Charcuterie L. Fortin Itée, Laval Girard du CLD Lac-Saint-Jean Est, Philippe

Fortin de la MRC Domaine-du-Roy, Laurier Landry de Développement économique Canada et Alain Tremblay de l'Auberge des Îles. Ils ont su, encore cette année, nous apporter à moi ainsi qu'à M^{mes} Christine Verreault et Ginette Allaire, permanentes de la Table agroalimentaire, le soutien nécessaire à la réalisation d'un tel événement.

Le but premier de cette activité était de rassembler les gens de l'industrie agroalimentaire de la région, provenant de différents secteurs tels que la production, la transformation, la distribution, des services-conseils, des institutions financières, des organismes et j'en passe.

Le fort taux de participation, lors de ce tournoi, démontre une volonté certaine de développer l'industrie agroalimentaire dans la région. J'en suis très fier et encore plus convaincu, que tous ensemble, nous réussirons à enrichir la dynamique régionale vers un meilleur développement.



GOLF-ANDRÉ-ALEX-LUC – Sur la photo, nous retrouvons M. Alex Tremblay, président honorifique entouré de MM. André Fortin, président de la Table agroalimentaire et Luc Boivin de la Fromagerie Boivin, président d'honneur et commanditaire officiel.



GOLF-M LEBLANC-ANDRÉ-2003 – Monsieur Marcel Leblanc, sous-ministre du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec recevant des mains de M. André Fortin un panier de produits régionaux.



GOLF-SCCPQ-2003 – Douze chefs de la Société des chefs, cuisiniers, pâtisseries du Québec, section Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord ont participé à l'élaboration du somptueux repas du 5^e tournoi de golf de la Table agroalimentaire. Sur la photo: Frédérick Boily, Stéphane Néron, Caroline Deschênes, Martin Lavoie, Denis Godin, Alain Tremblay, Annie Gagnon et Julie Noël. N'apparaissant pas sur la photo: Denis Villeneuve, Christine Tremblay, Laurier Gariépy, France Tremblay.



GOLF-DENIS-ALAIN-ANDRÉ – M. André Fortin, président de la Table agroalimentaire remettant un don de 1 000 \$ à MM. Denis Villeneuve et Alain Tremblay de la Société des chefs, cuisiniers, pâtisseries du Québec, section Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord.

La Fédération de l'UPA réalise un projet d'implantation de brise-vent dans la région

Dans le but d'encourager l'implantation de brise-vent au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Fédération régionale de l'UPA



LISE TREMBLAY

Agent en agroenvironnement de la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean

plantera, avec l'aide de 40 producteurs, plus de 80 kilomètres de brise-vent.

Depuis près d'un an, la Fédération régionale travaille à ce projet d'implantation de haies brise-vent et les producteurs ont embarqué haut la main. «Nous avons dû refuser des entreprises pour respecter notre budget initial» a mentionné le vice-président de la Fédération régionale, M. André Fortin.

Nous sommes actuellement à l'étape de l'installation du paillis. Ce sont deux équipes de l'entreprise Végétab inc. qui réalisent ces travaux. La plan-

tation s'effectuera au printemps 2004 favorisant une meilleure survie des jeunes plants.

Le projet, d'une durée d'un an, s'étendra à la grande ur de la région, de Ville de La Baie à Normandin. Les producteurs planteront en moyenne 3 km de haies variant de 300 m à 9 km.

Dans ce projet, sept des quarante producteurs possèdent des terres mitoyennes et couvriront un secteur important de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. Ce secteur, situé en bordure de la route 169, du rang Caron et du rang Sainte-Anne, est très affecté par les vents en provenance du Lac-Saint-Jean. La localisation de cette vitrine de 36 km de haies permettra à la population d'observer l'impact des brise-vent sur la vitesse des vents, mais aussi sur le paysage agricole. Pour les producteurs agricoles, c'est dans quelques années qu'ils pourront observer l'impact de ces haies sur leur production et sur leur qualité de vie à la ferme, puisque les haies commence-

ront à avoir un impact significatif sur la production que dans 5 ou 10 ans. Les producteurs effectuent une large part dans ce projet en réalisant l'ensemble des travaux de nettoyage et de travail du sol.

De plus, ils financent le paillis de plastique, ce qui totalise en tout plus du tiers des coûts d'implantation. Nous voulions faciliter la vie aux producteurs intéressés à l'implantation de haies, en réalisant les tâches inhabituelles à l'entreprise agricole comme, par exemple, l'installation du paillis de plastique, l'achat des arbres et la plantation.

De plus, ces activités demandent beaucoup de temps dans la saison de travail intense. Les producteurs participants sont très heureux en général de cet arrangement et peuvent enfin réaliser un projet

qui, parfois, mijotait depuis longtemps.

Ce n'est pas les premiers brise-vent qui s'implantent dans la région. Plusieurs haies ont été plantées, il y a quelques années, dont plusieurs sont rendues à maturité. Avec l'intérêt démontré par certains producteurs, nous avons profité de l'occasion pour refaire une vague de plantation et par le fait même une vague de sensibilisation.

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier d'Environnement Canada via la Programme Éco-Action, le ministère des Ressources naturelles (MRN) et le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ). Il sera complété en partenariat avec 40 producteurs et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.



Haies de peupliers et de frênes après 20 ans.



GROUPE SUTTON - ACCÈS PLUS

345, des Saguenéens - CHICOUTIMI QC

Cell.: 591-3302 - Bur.: 543-7587

rgagne@sutton.com

Agriculteur pendant 35 ans
Pour vendre ou acheter,
choisir l'expérience



Raynald Gagné
Agent immobilier affilié

Résidence - Ferme - Commerce

groupe sutton - accès plus
Courtier immobilier agréé

Propur INC.

de la terre... à votre table!

Légumes transformés

Économies de temps et d'espaces, fraîcheur et qualité assurées



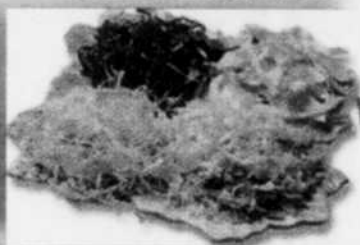
Produits de la région

Idéal pour restaurateurs, traiteurs, épiciers et institutions



Pommes de terre de table

Formats et variétés selon vos goûts



Propur
plus...
que des patates!



1424, rang des Chutes, Saint-Ambroise
418-672-4717

DU JARDIN AU MAGASIN • DU CHAMPS AU RESTAURANT

Service et Qualité

DU CHAMPS AU RESTAURANT

DU JARDIN AU MAGASIN

LÉGUMES FRAIS ET PRODUITS RÉGIONAUX

345 • 2871

Propur INC.

La Société des fabricants régionaux offre de nouveaux services

Les entreprises de transformation agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean peuvent désormais compter sur de nouveaux services offerts par la Société des fabricants régionaux (SFR-02). Effectivement, la SFR-02 fait partie des signataires de l'entente spécifique de régionalisation proposée par la Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean et mise en place officiellement en février dernier.

Grâce aux fonds mis à la disponibilité des partenaires de cette entente quinquennale, la SFR-02 a pu recruter deux ressources permanentes qui travailleront exclusivement au soutien des entreprises de transformation agroalimentaire. Ainsi, M. Réjean Pilote travaillera directement auprès des entreprises, à titre de conseiller, alors que M^{me} Christine Tremblay coordonnera le développement des activités de commercialisation et de distribution dans ce secteur. Un plan d'action de cinq ans a été élaboré afin d'atteindre des

objectifs réalistes tout en étant productifs et valables pour les entreprises de transformation.

Dans la foulée de la saga de l'usine Agropur à Chambord, il est évident qu'un mouvement de solidarité et de sensibilisation envers les problématiques vécues par les entreprises de transformation agroalimentaire demeure bien vivant. Pour la première fois dans la région, ces entreprises pourront bénéficier du soutien de professionnels pour le positionnement de leurs produits, le développement de leur marché et l'application de meilleures pratiques d'affaires. La SFR-02 entend profiter de l'attention portée récemment à ce secteur d'activités pour multiplier les interventions et rentabiliser au maximum les fonds qui lui sont affectés.

Un partenariat historique a pris naissance entre la SFR-02, la Fédération de l'UPA régionale, le Centre de recherche et de développement en agriculture (CRDA) et la Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ces quatre organismes

travaillent aujourd'hui en concertation et leurs efforts s'en trouvent multipliés de manière exponentielle.

Par ailleurs, la Société des fabricants régionaux a tenu son assemblée générale annuelle le 12 juin dernier. Il s'agissait d'une importante réunion puisqu'elle marquait la relance des activités de la SFR-02 qui a, elle aussi, signé une entente spécifique de régionalisation de trois ans qui doit la mener à une pleine autonomie.

Au cours de son assemblée générale annuelle, la SFR-02 a renouvelé son conseil d'administration auquel se sont ajoutés trois représentants d'entreprises de transformation agroalimentaire, soient MM. Robin Boudreault de Propur, Denys Fortin de la Charcuterie L. Fortin ainsi que Luc Boivin de la Fromagerie Boivin. Cette nouvelle présence de membres du secteur agroalimentaire au sein du conseil d'administration de la SFR-02 a été accueillie avec satisfaction par tous les membres, qui y voient un apport précieux pour le développement et le suivi

des activités reliées au volet agroalimentaire de la société.

Toutes les entreprises de transformation agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean peuvent bénéficier des nouveaux services offerts dans le cadre de l'entente spécifique de régionalisation en agroalimentaire. Monsieur

Pilote et Madame Tremblay peuvent être rejoints aux bureaux de la SFR-02, situés au 216, rue des Oblats à Chicoutimi, au numéro de téléphone (418) 698-1001 ou par télécopieur au (418) 698-0606.

100% RÉGIONAL

Produits à la mode
SAGUENÉENNE

*Charcuteries
Fines*

• Pâté de foie • Pâté de campagne • Saucisses et boudins

Disponibles dans tous vos bons
supermarchés!

La Ripaille

Jean-Yves
Desmeules
Propriétaire

(418) 696-0222 / 1-877-676-0222

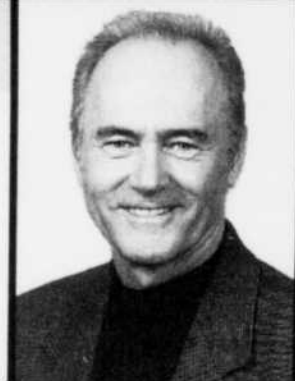


Christine Tremblay, conseillère et Réjean Pilote, conseiller à la Société des fabricants régionaux. C'est deux personnes sont à droite de la photo.

TRANSACTIONS AU SAGUENAY/LAC-ST-JEAN

VENDUES: FERME à HÉBERTVILLE
FERME de 360 acres à ST-PRIME

VENTES en cours: FERME de 355 acres au LAC-ST-JEAN EST (ST-LÉON DE LABRECQUE)
FERME de 635 acres à JONQUIÈRE
FERME de 660 acres à ST-NAZAIRE
TERRE en culture à LAC-À-LA-CROIX



J'ai besoin de **FERMES**, de **TERRES** en culture, de **FERMETTES** (petites fermes) et de **BOISÉS** pour clients d'ici et d'ailleurs

PIERRE TROTTIER, courtier immobilier agréé

www.courtieragricole.net **(418) 543-5410 OU 1-800-598-5410**

539500



- Cheddar • Gouda • Tortillon • Régulier ou fines herbes
- Porto, fort, doux coloré • Beurre • Margarine



Fromagerie
St-Laurent

735, rang 6 Nord
Saint-Bruno / 343-3655

DU CHOIX, DE LA QUALITÉ, FRAIS TOUS LES JOURS

L'escale obligatoire à Saint-Bruno

Spécialiste de fromages fins depuis 3 générations



Visitez notre nouveau
comptoir laitier

À SAINT-FÉLICIEN

La fromagerie Ferme des Chutes cultive et produit sainement

SAINT-FÉLICIEN – Depuis 25 ans, la Ferme des Chutes vit au rythme du biologique. La formule lui réussit. Depuis 10 ans, la fromagerie Ferme des Chutes a développé un créneau prometteur qui a maintenant fait ses preuves, la production de fromage biologique. Cela s'est fait grâce à la décision prise, il y a un quart de siècle, de développer une ferme biologique.

Ses artisans y voient une notion d'équilibre, pour la ferme et la fromagerie. La ferme biologique est autosuffisante pour ce qui est de l'alimentation de ses 150 Holstein et près de 70 sujets de remplacement.

Les trois frères Bouchard, Gérard, Rodrigue et Pierre, ainsi que les conjointes de Gérard (Suzie Brassard) et Rodrigue (Lise Rosa) sont les propriétaires de la ferme et de la fromagerie, sous la forme de deux entreprises distinctes.

Quand il était président régional de l'Union des producteurs agricoles, Gérard Bouchard faisait la promotion des principes de protection de l'environnement, car ils faisaient naturellement partie de sa philosophie de production. Cette conviction n'a aucunement faibli. «Toute l'agriculture biologique repose sur le principe de l'équilibre, dans les champs. En ce qui concerne le sol, ça touche l'eau, l'air et la chaleur», dit-il. Ainsi, les brise-vent créent une zone plus chaude et retiennent la neige, laquelle empêche aussi le gel, tandis que l'utilisation d'équipement léger, à pneus-ballons, compacte moins le sol (air). La variété de plantes semées cadre aussi avec l'équilibre. Il fait ici référence à l'équilibre du sol, lequel produit alors un aliment bien équilibré pour les animaux, ce qui donnera un fromage d'une qualité de plus en plus recherchée par le consommateur. Les vertus d'un fourrage de qualité sont prouvées, dit-il, études à l'appui.

Les engrais de ferme, le lactosérum de la fromagerie et un peu de cendre sont utilisés comme seuls fertilisants aux champs. Certifiée Québec Vrai depuis 15 ans, la ferme n'utilise aucun engrais de l'extérieur, ni engrais de synthèse, pesticide ou herbicide.

Les propriétaires produisent des céréales mélangées, sur 70 à 80 hectares: blé et avoine, que l'on sème ensemble, dans des proportions égales. La rotation se fait aux quatre ans: une année de céréales suivie de trois années de foin, afin d'éviter les maladies aux céréales et les infestations de mauvaises herbes aux champs. Les Bouchard disposent, pour ce faire, de 300 hectares en cultures. L'an dernier, ils ont acquis une terre de



Sylvie Girard sert une famille de Lanaudière.

40 hectares. La base de l'alimentation est le fourrage, dont les propriétés pour la qualité de la production ont été reconnues dernièrement rappelle Gérard Bouchard.

Au plan de l'agroenvironnement, la ferme profite maintenant de la protection de haies brise-vent, explique Gérard Bouchard: «Nos arbres, plantés en 1986, ont maintenant 4,5 à 6 m de hauteur...» En 1986, la famille avait planté 7 000 pins sylvestres, une longueur de sept kilomètres. On avait aménagé un brise-vent à chaque demi-lot. L'an dernier, on a ajouté deux autres essences d'épinettes. Des arbres d'espèces indigènes, trembles, bouleaux et autres se sont ajoutés naturellement et ont été conservés. Des bosquets d'arbres indigènes constituent aussi des haies naturelles.

La fromagerie Ferme des Chutes de Saint-Félicien a

10 ans. L'ouverture de ce commerce de production de différents types de fromage biologique s'est faite au début juin, en 1993.

Elle écoule sa production régionale dans la proportion de 80 %. La majorité des gens qui s'arrêtent au comptoir de vente du 2 350 Saint-Eusèbe sont des automobilistes, mais on constate que la piste cyclable, qui passe juste en face attire un nombre croissant de cyclistes. La vente au comptoir compte pour 20 % à 30 %. Durant la période estivale, ce comptoir est ouvert sept jours sur sept. «C'est le consommateur qui décidera de l'avenir d'une ferme comme la nôtre», résume, confiant, Gérard Bouchard.

Aux débuts de la fromagerie, la production de la ferme était de 14 kilos/jour, inférieure à ce qu'elle est aujourd'hui. La production fromagère s'est diversifiée avec les années. Le

plus récent fromage produit, le Saint-Félicien, est un fromage haut de gamme, comme le montre sa présentation. Il s'agit d'un nouveau fromage semi-ferme, un peu moins gras et mûré pendant deux à trois mois. «Cela lui donne un goût particulier. Nous voulions en faire un fromage plaisant pour tout le monde et je crois que nous avons bien réussi, car les ventes vont bien, même très bien».

Ce nouveau fromage s'ajoute aux autres, soit le fromage non salé du jour, le fromage en grains du jour et le fromage frais du jour sous forme pressée, le fromage médium (6 mois), le fort (un an) et l'extra-fort (deux ans et plus).

L'agrandissement fait l'an dernier à la fromagerie a pour effet de permettre, avec l'augmentation de superficie de la chambre froide, de produire un

fromage davantage vieilli. «Le goût des gens pour le fromage vieilli s'est développé», estime M. Bouchard. Ainsi, d'ici à deux ans, l'entreprise pourra produire du fromage vieux de quatre ou cinq ans, de catégorie doyen. Cet investissement de quelque 60 000 \$ a aussi permis d'ajouter une chambre d'emballage. On a aussi donné à l'entreprise les installations lui permettant de recevoir les touristes en plus grand nombre, par exemple en autobus.

Les actionnaires ont construit en 2003, une nouvelle étable à logette avec salon de traite, un investissement de 600 000 \$ à 700 000 \$; une décision mûrie depuis deux ou trois ans. Cet agrandissement de 58 m par 20 m, s'ajoute aux anciennes installations de 82 m par 10 m. Les installations datant de 1975 avaient besoin d'être rafraîchies.

Je choisissais  **Ô METS CHINOIS** Enr.

Depuis 15 ans, Ô Mets Chinois produit des spécialités chinoises de qualité supérieure à la grandeur du Québec

Nos produits sont disponibles **PARTOUT** au Québec!
IGA, Provigo, Métro, Loblaws et plusieurs autres.

- Eggs-Rolls au poulet et au porc
- Sauce pour Eggs-Rolls
- Nouilles et riz chinois
- Côtes levées
- Rouleaux impériaux
- Poulet aux amandes
- Boules au poulet
- Sauce aux cerises
- Sauce aux ananas

Sans oublier notre restaurant qui offre:

- Buffet à volonté
- Mets italiens et canadiens aussi disponibles

Ô METS CHINOIS Enr.

Bienvenue à tous!

1005, Sacré-Cœur St-Félicien
Restaurant: (418) 679-3339
Production: (418) 679-2767
Sans frais: 1-800-680-2767

Courriel: info@ometschinois.com
Site internet: www.ometschinois.com

 Laval Ouellet Propriétaire

Bon retour de vacances à tous nos amis et clients!



EXIGEZ DES PRODUITS BIEN DE CHEZ NOUS!

Exigez

Produits Alimentaires Bouchard
chez votre épicier

NOS SPÉCIALITÉS:
Pâté à la viande • Pâté au saumon • Pâté au poulet
Tourtière • Tarte au sucre • Porc • Bœuf
Cretons • Sauce spaghetti • Etc.

476, rue St-Isidore
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix **349-2744**

Utilisation de résidus de cour à bois comme absorbant dans une fosse à fumier de bovins laitiers

Depuis le resserrement en 1992, des normes en matière d'enfouissement qui rendent prohibitif l'enfouissement de grands volumes de résidus, les



SOPHIE Gagnon

Chargée de projet
Centre de recherche et de développement en agriculture

industries du sciage et des pâtes et papiers tentent de développer d'autres avenues de gestion. Une de celles-ci est la valorisation en agriculture.

D'un autre côté, l'entrée en vigueur, en juin 2002, du Règlement sur les exploitations agricoles, pousse les entreprises à se doter de systèmes de gestion des fumiers. Ceux-ci permettent à la fois d'atténuer les effets négatifs sur la qualité de l'eau et du sol et d'améliorer la santé et la productivité des troupeaux.

Depuis quelques années, un rapprochement est observé entre les secteurs industriels (pâtes et papiers) et agricoles pour la recherche de solutions environnementales, favorisant la valorisation des résidus industriels à des fins agricoles. C'est donc dans cet esprit que la compagnie Abitibi Consolidated inc. poursuit ses efforts de recherche et de développement dans le but de favoriser la



valorisation agricole d'un autre sous-produit : les résidus ligneux (résidus de cour à bois). Les connaissances relatives à ces résidus étant limitées, un mandat a été confié au Centre de recherche et de développement en agriculture afin de réaliser une étude portant sur leur caractérisation et leur valorisation en milieu agricole.

Pour l'un des essais de valorisation, un site expérimental a été aménagé chez un producteur de bovins laitiers, afin d'utiliser les résidus de cour à bois comme absorbant dans sa fosse à fumier. Les observations et analyses en laboratoire ont été recueillies sur une période de deux ans, afin d'évaluer

la capacité des résidus à absorber la partie liquide du fumier. Ces tests ont permis de confirmer la valeur agronomique du mélange, ainsi que la faisabilité technique et économique de la méthode.

Cette expérience a démontré que les résidus de cour à bois possèdent une capacité d'absorption qui permet aux déjections d'atteindre un taux de matière sèche (70 %) rendant possible, en tout temps, la gestion solide du mélange. De plus, au cours de l'année 2001, le processus de compostage a permis d'abaisser le rapport carbone/azote à un niveau acceptable pour la valorisation du mélange en agriculture et de

maintenir une bonne valeur fertilisante. La réduction significa-

tive des odeurs de fumier lors de l'épandage au champ, suite à l'ajout de résidus, est également un fait important à souligner.

Au niveau économique, la fabrication du compost et l'acquisition des résidus engendrent inévitablement des coûts pour le producteur. Cependant, la réduction des frais occasionnés par la gestion solide, les économies en fertilisants chimiques ainsi que le faible coût des résidus ne sont que quelques éléments qui confirment la pertinence de la méthode.

Les résidus de cour à bois apparaissent donc comme une alternative facilement disponible. Ceux-ci démontrent une capacité à répondre tant aux exigences des entreprises agricoles qu'aux problématiques sociales et environnementales d'aujourd'hui.



CENTRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGRICULTURE

CENTRE DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE



MEMBRE DU RÉSEAU D'AFFAIRES*

Visitez-nous au www.crda.qc.ca

Le partenaire des entreprises agricoles en quête d'innovation

Profitez des crédits d'impôts pour le transfert de technologie et la R & D

640, rue Côté Ouest, Alma (Québec) G8B 7S8 • Téléphone : (418) 480-3300
Télécopieur : (418) 480-3306 • Courriel électronique : info@crda.qc.ca



Distributions B.T.L. inc.

SERVICES ALIMENTAIRES



Poissonnerie Au Grand Pêcheur Inc.

DISTRIBUTEUR ET GROSSISTE POISSONS - FRUITS DE MER

Partenaires de l'agroalimentaire dans la région

Mario Vézina
Directeur général

1870, boul. Saint-Paul
Chicoutimi
549-4433

Télécopieur: 696-5601
1-800-363-1934
mariovezina@globetrotter.net

00558131

Le guide des bonnes pratiques agroenvironnementales dans le bovin

Depuis 1999, les producteurs de bovins de boucherie sont régis par le Guide des bonnes pratiques agroenvironnementales pour la gestion des fumiers de bovins de boucherie. Il a été publié conjointement par la



MAJELLA BLACKBURN
agr.
Conseiller en conservation
des ressources
Ministère de l'Agriculture
des Pêcheries
et de l'Alimentation

Fédération des producteurs de bovins du Québec et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Le guide propose des aménagements d'hiver visant à réduire la pollution agricole dans un contexte de développement durable, tout en préservant la viabilité et la compétitivité des entreprises bovines. Dans notre région du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord, les producteurs et productrices de bovins ont fait un effort considérable pour se conformer, puisque 32 aménagements ont été réalisés depuis l'entrée en vigueur de ce guide.

Ce type d'aménagement s'adresse principalement aux exploitations bovines vache-veau.

Aménagement

Les différentes contraintes physiques à considérer lors de l'aménagement d'un site sont les suivantes : type de sol, distances aux cours d'eau, pente du terrain, superficie disponible pour la bande végétative ainsi que pour l'enclos, accessibilité au site. Les enclos sont munis de brise-vent, abreuvoirs, cabanes à veaux ou abris minimums, barrières, corral et de façon générale d'un bâtiment de service adjacent (ancienne étable).

Les enclos d'hivernage sont généralement au nombre de 4, de forme rectangulaire et contiennent une aire dite « haute densité » pour rassembler les animaux au printemps et à l'automne.

Gestion des enclos durant la période d'hivernage

Comme les animaux sont dans un enclos extérieur de 150 mètres carrés par vache, le grand défi durant la période hivernale est de garder les animaux dans un environnement adéquat; on se rappellera de l'hiver 2002-2003 très froid et très venteux et du printemps 2003 avec des précipitations abondantes. Parmi la multitude de facteurs qui peuvent influencer le bien-être des animaux durant la période d'hivernage, il y a la formation de la glacière et la quantité de litière à utiliser qui sont les facteurs les plus importants.

Habituellement, pour notre région, les animaux sont dirigés dans l'aire d'hivernage entre le 15 décembre et le 25 décembre sur le sol gelé afin de ne pas abîmer le sol et de garder la propreté des animaux. En fait, l'objectif est de concentrer le fumier dans une aire d'alimentation représentant environ 15 à 20 % de l'enclos d'hiver, il est impératif de garder le sol et le fumier gelés. Le principe étant de diminuer l'isolation en permettant au sol et au fumier de geler sous l'aire d'alimentation.

Ce phénomène, appelé « glacière » et sur laquelle les animaux y passeront la majorité de l'hiver, est essentiel à la bonne gestion de l'enclos.

L'utilisation d'un bon type de litière est aussi très important. Nous recommandons l'utilisation de 2 à 3 kilogrammes par vache, par jour, équivalant annuellement à 3 balles rondes de 4'x 4', incluant les refus alimentaires. Bien entendu, durant certaines périodes de l'hiver, cette quantité peut être inférieure ou supérieure. Pour améliorer le confort des animaux, en plus de la litière dans l'aire d'alimentation, il faut ajouter de la litière régulièrement dans l'aire de couchage, qui devrait être séparée. Les mangeoires, en forme de « cigare », doivent être déplacées régulièrement dans le sens de la pente afin de faciliter les écoulements vers la bande végétative, lors des périodes de dégel.

Gestion des animaux le printemps et l'automne

Les enclos sont munis d'une aire dite « haute densité » pour y garder les animaux durant les périodes difficiles d'automne (avant Noël) et de printemps

(vers le 15 mars). Ces aires sont spécialement prévues pour une période d'élevage annuelle maximale de 90 jours. Encore plus que dans l'aire d'hiver, l'utilisation en abondance d'une litière adéquate prend toute son importance.

Deux gagnants

Une fois que la glacière a été bien constituée, avec une litière adéquate en quantité et en qualité durant la période hivernale, et que les animaux sont placés dans les aires haute densité durant les périodes difficiles d'automne et de printemps, vous constaterez tout le bien-être et le confort des animaux qui en sont les premiers gagnants.

Le deuxième gagnant est le producteur lui-même. En plus de régler l'aspect environnemental de son entreprise, il travaille dans un environnement beaucoup plus sain (grand air), la gestion du troupeau est facilitée et

l'aspect technico-économique amélioré.

Vous pouvez lire dans cette page le témoignage d'un producteur et les commentaires de deux autres qui possèdent de tels aménagements.



« Avec une bonne utilisation de litière durant les périodes d'automne, d'hiver et de printemps, mes animaux sont très confortables dans ce genre d'installation ». Sébastien Tremblay, Ferme Bovinor enr. à Saint-Honoré.



« Ca fait déjà trois hivers que je possède de tels aménagements et mes animaux sont très confortables, de plus avec ces installations, la gestion du troupeau a été de beaucoup améliorée ». Maxime Deschênes, Ferme Su Max enr. à Sacré-Coeur.

Services offerts:

- Bilan de phosphore
- Plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF)
- Avis de projet

M. Luc Lamothe, agronome, est fier d'annoncer l'arrivée au sein de l'équipe d'Agrivert de Mme Maryse Provencher, agronome.

Cette dernière vient de terminer une maîtrise en agroenvironnement à l'université Laval.

Une force pour l'agriculture
AGRIVERT

Luc Lamothe
agronome

668-2714

561647



Vis balancé
(standard sur tous les modèles)
Vis supérieure optionnelle

**N'ATTENDEZ PAS LA NEIGE!
Commandez aujourd'hui!**



25 modèles disponibles avec largeur de coupe de 54" à 104" (1371 mm à 2641 mm) pour tracteurs 18 cv à 150 cv.

OPTIONS
EXTRA-ROBUSTES
DISPONIBLES

Escompte comptant
payable le 10 novembre
OU
Financement 4.9% / 36mois



802, Melançon, Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean - Tél.: 343-2033

Équipement GMD enr.

Témoignage d'un producteur de bovins qui possède des aménagements selon le guide

Je suis un producteur vache-veau dans la cinquantaine et il y a plus de vingt-cinq ans, mon épouse et moi décidions d'aller vivre en campagne. Aidés de la famille, on a réussi à monter un troupeau d'une centaine de vaches de boucherie. Beaucoup d'efforts et beaucoup d'argent tout au long de cette aventure.

Dans les années 90, l'agriculture est pointée du doigt par l'Environnement. Le guide des bonnes pratiques dans le bovin est mis en place comme alternative environnementale, moins coûteuse que les fosses à fumier. À ce moment, je ne me sens pas très attiré par ce guide et je suis même rebelle au fait de devoir me conformer aux exigences de l'Environnement, je pense même à liquider l'entreprise.

Plusieurs discussions et plusieurs évaluations, surtout avec les officiers du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, m'entraînent vers la construction d'un premier site de 83 unités animales. Voici l'évaluation de la situation à ce jour :

• En ce qui concerne les investissements, je pense que les producteurs sont pleins de ressources tels que gravier, bois, poteaux, main-d'œuvre, etc.

Pour ma part, j'ai sous-



Daniel Gagnon et Suzie Girard de Falardeau.

contracté l'excavation, le transport de gravier, le nivellement du site. Le résultat final en est que les subventions de Prime-vert ont presque comblé totalement les entrées d'argent neuf pour la totalité des investissements.

• Côté environnement, il est assuré que le premier site règle une certaine problématique environnementale : infiltration, captage des eaux de surface par une bande filtrante, apparence extérieure et aussi une meilleure ges-

tion des épandages de fumier.

• Qualité de vie du producteur. Toutes ces infrastructures ont permis de mieux gérer le travail avec les animaux.

• Qualité de vie des animaux. La bonne gestion d'un tel site permet un meilleur confort pour les animaux. Les aliments apportés aux animaux peuvent être mieux gérés.

• Suivi de gestion technique par les employés du MAPAQ qui stimule et encourage à toujours faire de mieux en mieux.

Je conclus en affirmant deux choses:

• Se conformer au guide des bonnes pratiques environnementales dans le bovin avec l'aide du MAPAQ permet de régler un problème environnemental mais contribue aussi à améliorer tout l'aspect technico-économique.

• Tout producteur qui veut demeurer en production doit profiter de cette opportunité économique afin d'améliorer sa situation. Pour ma part, j'en suis à construire un deuxième site et j'envisage déjà la troisième phase.

Les agriculteurs sont en train de régler un problème environnemental et de ce fait, Prime-Vert vient régler tout un aspect technico-économique de la production bovine.

Prix innovation

Développement économique Canada, en collaboration avec les caisses Desjardins du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-St-Jean, le Centre de recherche et de développement en agriculture et agroalimentaire Canada, lance la deuxième édition du Prix d'innovation technologique en agroalimentaire visant à souligner et récompenser les initiatives, en innovation technologique, des entreprises agricoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, un projet d'entreprise présenté dans le cadre de ce concours devra répondre aux critères suivants :

- être soumis par une entreprise agricole reconnue;
- touché aux secteurs des productions animales ou végétales, de la productivité des sols, ou encore de la première transformation des produits agricoles de l'entreprise;
- posséder un caractère technologique et innovateur;
- toute entreprise ayant présenté un dossier non

retenu pourra soumettre à nouveau sa candidature.

Un jury, formé de personnes activement impliquées dans le domaine de l'agroalimentaire et nommées par les organisateurs du concours, sera responsable de la sélection des lauréats et de la remise de trois prix en argent.

La bourse totale de 3 700 \$ sera répartie de la façon suivante :

- 1^{ER} prix : 2 000 \$
- 2^e prix : 1 200 \$
- 3^e prix : 500 \$

La remise des prix aura lieu à l'occasion du congrès annuel de la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-St-Jean, le 21 octobre prochain.

Afin de pouvoir être évalués par le jury, les dossiers de candidature devront être reçus au Centre de recherche et de développement en agriculture, en version complète et finale, au plus tard le 26 septembre 2003.

Renseignements

Pour obtenir les formulaires d'inscription ou pour toute demande de renseignements, adressez-vous au Centre de recherche et de développement en agriculture.

CONCOURS pour les entreprises agricoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Ce concours vise à souligner et récompenser les initiatives en innovation technologique

Doté d'une bourse totale de 3 700 \$

Innovation technologique en agroalimentaire

Partenaire principal :



Développement économique Canada

Canada Economic Development

Canada

En collaboration avec :



Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-St-Jean

L'Union des producteurs agricoles



Desjardins



CENTRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGRICULTURE

CENTRE DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

Date limite d'inscription : 26 septembre 2003

Pour informations : Centre de recherche et de développement en agriculture

Tél. : (418) 480-3300
Télécopieur : (418) 480-3306

Courriel : info@crda.qc.ca



Agriculture et Agroalimentaire Canada

Agriculture and Agri-Food Canada

SERDEX INTERNATIONAL VOUS A CONCOCTÉ...

Un calendrier d'automne à la saveur des entreprises qui veulent développer leur marché

SERDEX International a pour mission d'assister les entrepreneurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans leur développement vers l'international. Nous sommes de plus en plus conscients du défi important qu'amène la



DIANE LALIBERTÉ

Directrice générale et Commissaire à l'exportation

commercialisation des produits et services hors de notre région. C'est pourquoi, nous avons organisé une série d'activités qui permettra aux entrepreneurs d'être mieux préparés pour faire face aux difficultés qui se présentent lors des différentes étapes d'un processus de développement de marché.

Notre saison débutera par l'évènement «Pleins feux sur les États-Unis». Réalisée en collaboration avec Équipe Canada, cette rencontre de la série Contacts-Export vous informera sur les aspects essentiels de l'exportation vers les États-Unis. Vous aurez l'occasion d'y rencontrer, entre autres, un représentant du service de délégués commerciaux en poste aux États-Unis, un représentant de la douane américaine, un conseiller en développement de marchés, des experts en logistique et un expert sur les contraintes légales. Cette journée d'information se terminera par le témoignage de M. André Bouchard de Bétons Préfabriqués du Lac, un exportateur qui a fait ses classes sur le marché américain. À ne pas manquer!

Le 15 octobre prochain, nous accueillerons M. André Aura, spécialiste reconnu en marketing international reconnu, qui nous offrira le séminaire « Le rendez-vous d'affaires : vendre ses produits en 30 minutes ». Primé et offert depuis le printemps dernier à Mon-

tréal, cet atelier interactif vise à aider les entrepreneurs à bien se préparer et à s'outiller en vue de rencontres d'affaires de courte durée.

Au début novembre dans le cadre des " Matins Export - SERDEX International ", nous aurons la chance d'entendre le témoignage d'un exportateur aguerri en la personne de M. Pierre Bouchard de STAS (Société des technologies de l'aluminium). Présents dans plus de 45 pays, les produits de l'entreprise sont destinés principalement aux alumineries. Notre conférencier viendra partager avec vous son expérience de négociation et de développement avec différentes cultures.

Au Palais des congrès de Montréal, du 12 au 14 novembre prochain, aura lieu le «Forum Export ». Organisé en collaboration avec l'Association des manufacturiers et exportateurs du Québec (MEQ), le but du forum est d'aider les exportateurs à développer leurs marchés internationaux, tant par des conseils professionnels, du réseautage, des outils de développement à l'international que des opportunités d'affaires dans de nouveaux secteurs géographiques.

Nous terminerons notre saison par la présentation, au début décembre, du séminaire «Internet à des fins d'exportation». Internet est un outil fabuleux qui permet à des entreprises, même très petites, de se faire une place sur la scène internationale. Cet atelier, présenté en collaboration avec le ministère du Développement économique et régional, amène le participant à explorer toutes les possibilités qu'offre Internet dans sa quête de développement des marchés étrangers, et ce, bien au-delà du simple commerce en ligne.

Une programmation à la hauteur de ceux qui veulent renforcer leurs connaissances et leurs réseaux d'affaires. Un investissement rentable et nécessaire pour ceux qui se

préparent à faire face aux défis de leur entreprise vers l'international.

Au plaisir de vous inviter à notre table!

BANQUETS

Chez Ludo

637, du Pont Sud
Alma (QC) G8B 2T9
Tél.: 662-7400
Télec.: 662-1407
Paget: 669-5580
Ligne directe:
1-877-660-7400

Pour satisfaire
les plus exigeants

Partout au Saguenay-Lac-Saint-Jean

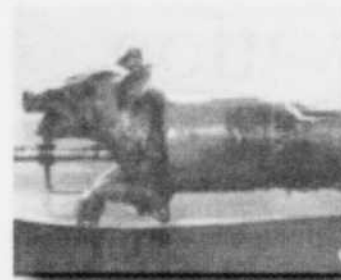
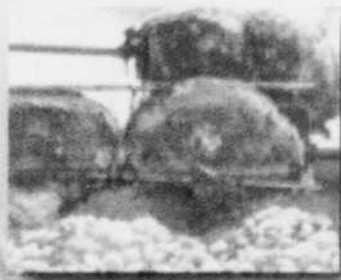
Nouveau:

FUMOIR ROULANT

pour dégustation extérieure

Commerce, industrie, etc.

partout au Saguenay-Lac-Saint-Jean



SERVICES:

Préparation de buffets, Pièces montées.
Du repas le plus simple au
Repas gastronomique.
Fruits de mer, Dégustation de fromage
Brunch, Roast beef, Alto-shamm,
Poulet, Viandes sauvages, Porc,
Bœuf et agneau cuits sur charbon
de bois à l'érable (méchoui)
Volailles, Porcelet, Veaux de lait
ou de grains, Grillade sur véritable
charbon de bois, Cuisine maison,
Pain, Sauces, Pâtisseries (LUDO)
Décoration de gâteau personnalisé
(airbrush, projecteur)
Service de porcelaine
Ustensiles de métal,
Verrerie

ÉQUIPEMENTS MODERNES
MENUS ÉLABORÉS
SERVICE PERSONNALISÉ
HÔTESSES COSTUMÉES

Réservez maintenant

- Méchoui automnal
- Réception des Fêtes

Ludovic Paradis
Chef Maître Traiteur et propriétaire
Diplômé de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie
Restaurant du Québec 4 étoiles, 2 fourchettes
2 assiettes avec le Groupe Ulysse Int.

Pour bien comprendre ce qui se distingue d'un plat ordinaire à un plat extraordinaire, il faut connaître la notion des qualités!

Notre devise: Bien vous servir!

26 ans en affaires ★ 42 ans d'expérience



La bande riveraine

En milieu agricole, on doit conserver une bande riveraine minimale de 3 mètres de large. Cette bande de protection doit inclure au moins un mètre, sur le replat du terrain, si le haut du talus se trouve à moins de 3 mètres de la ligne des hautes

les problématiques reliées à l'érosion des sols pour le cours d'eau et pour vos sols. On y propose plusieurs moyens pour réduire les pertes de sol, comment s'y prendre et par où commencer?

Si la protection de vos sols et des cours d'eau vous intéresse, c'est un document à voir et à lire. Pour en avoir une copie, demandez-la à votre fédération régionale en téléphonant au: 1 800 463-9176 ou au (418) 542-2032, poste 230.



LISE TREMBLAY

Agent en agroenvironnement de la Fédération de l'UAPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean

eaux. (Protection des rives, du littoral et des plaines inondables: guide des bonnes pratiques, MEF 1998).

Saviez-vous que...

Les résultats de recherches effectuées entre 1997 et 2001 par l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) ont démontré qu'une bande herbacée de 3 mètres réduit:

- de 48 % le volume d'eau ruisselé permettant une meilleure pénétration de l'eau dans le sol;
 - de 90 % les charges de matières en suspension dans l'eau;
 - de 69 % les charges d'azote total;
 - et de 86 % les charges de phosphore total;
- (Duchemin, 2002)

VOTRE ARGENT S'EN VA T-IL A L'EAU ?

CONTRÔLEZ L'ÉROSION POUR PROTÉGER VOS INVESTISSEMENTS

C'est le titre d'un document de vulgarisation très intéressant réalisé par les clubs conseils en agroenvironnement et financé grâce au Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) et la Fondation de la Faune du Québec.

Saviez-vous que ?

Au Québec, le coût relié aux pertes de sol par l'érosion peut atteindre de 5 à 17 millions de dollars par an. Ces pertes peuvent se chiffrer de quelques dizaines de kilos jusqu'à environ 30 tonnes métriques par hectare par année. Le coût de remplacement des engrais perdus par érosion est évalué entre 15 et 30 dollars par hectare. En améliorant les pratiques culturales, on pourrait diminuer les pertes de sol de 50 % sans affecter les revenus à la ferme.

Ce document vous explique comment calculer vos pertes de sol annuelles en kilogramme par hectare pour ainsi être en mesure de calculer la valeur de ce sol perdu. Cela permet de prendre réellement conscience de la fragilité des sols et de leur valeur économique importante.

Nous retrouvons également dans ce document de bonnes illustrations qui résument bien

LES CLUBS S'AVENTURENT DANS LES BANDES RIVERAINES

Déjà 10 ans depuis que les clubs conseils en agroenvironnement ont fait leur apparition dans la région. Depuis ce temps, nous pouvons remarquer beaucoup d'amélioration au niveau des pratiques agricoles en regard d'une agriculture plus durable. Ces dernières années, ils ont consacré beaucoup d'efforts à sensibiliser les producteurs à la réduction des intrants chimiques et à la conservation des sols.

De plus, l'obligation des plans agroenvironnementaux de fertilisation et autres documents nécessaires au respect des normes environnementales ont mobilisé beaucoup d'énergie pour les conseillers. Toutefois, leur mandat ne s'arrête pas là. Les producteurs et les conseillers sont prêts à passer à une autre étape de sensibilisation soit la protection des cours d'eau.

En effet, les clubs de la région ont obtenu du financement pour un projet de « Promotio des bandes riveraines au Saguenay-Lac-St-Jean » auprès de la Fondation de la Faune du Québec. Ce projet, qui rassemble les quatre clubs conseils de la région, soit le Club conseil Provert, le Club conseils Bleuét inc., le GCA Piékouagan (volet agroenvironnement) ainsi que le GCA Lac-Saint-Jean Est (volet agroenvironnemental), est réalisé grâce au partenariat de plusieurs organismes dont le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), la ZIP Alma-Jonquière, l'Union des producteurs agricoles (UPA) et le ministère de

l'Environnement du Québec.

L'objectif de ce projet consiste à sensibiliser 70 producteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, membres de ces clubs, à l'état de leur cours d'eau ainsi qu'aux risques d'érosion des rives en milieu agricole. Pour ce, d'ici la fin novembre, les conseillers

sillonneront les cours d'eau des producteurs participants, effectueront un plan d'action pour la protection du ou des cours d'eau de chaque entreprise et dresseront un portrait global des cours d'eau de l'ensemble du projet. Il s'agit globalement de montrer aux producteurs un angle diffé-

rent des cours d'eau qu'ils ont sous les yeux à tous les jours. Le résultat final leur permettra de connaître l'état de leurs berges et l'ampleur des travaux à réaliser. Ils pourront ainsi entreprendre une démarche d'amélioration de la protection de leurs berges à court, moyen et long terme.



LA PLUS PUISSANTE MACHINE AGRICOLE

Les centres financiers aux entreprises Desjardins: une équipe d'experts solidement implantée dans le milieu. Le plus grand nombre de directeurs de comptes spécialisés en agriculture. Des solutions fermes pour vous épauler dans tous vos projets d'affaires.

CENTRES FINANCIERS AUX ENTREPRISES DESJARDINS

CFE Saguenay

Centre de service Chicoutimi
1700, boul. Talbot, bur. 101
Tél. : (418) 543-1700

Centre de service La Baie

1262, 6^e avenue
Tél. : (418) 543-1700

Centre de service Jonquière

3825, du Roi Georges
Tél. : (418) 543-1700

CFE Domaine du Roy

Centre de service Roberval
841, boul. St-Joseph
Tél. : (418) 275-7989

Centre de service St-Félicien

1297, boul. Sacré-Coeur
Tél. : (418) 275-7989

CFE Charlevoix

Centre de service Saint-Urbain
915, rue St-Édouard, C.P. 158
Tél. : 1 866 770-9906

Centre de service La Malbaie

805, Richelieu
Tél. : (418) 665-3899

CFE Lac Saint-Jean Est

Centre de service Alma
600, rue Collard
Tél. : (418) 669-1409

Centre de service Hébertville

295, rue Turgeon
Tél. : (418) 344-4568

CFE Maria-Chapdelaine

1020, rue St-Cyrille
suite 101, Normandin
Tél. : (418) 274-9444

CFE Côte-Nord

Centre de service Côte-Nord
990, boul. Laflèche
2^e étage, Baie-Comeau
Tél. : 1 877 589-1222

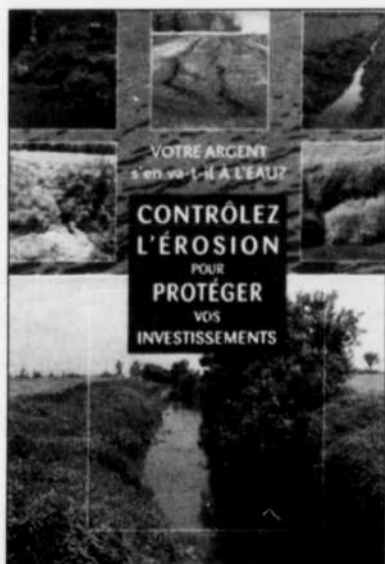
Centre de service Sept-Îles

760, boul. Laure
1^{er} étage
Tél. : 1 877 650-1414



Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres



Les Dallaire ont installé un marais filtrant

HÉBERTVILLE – Monsieur Jacques Dallaire et sa fille Catherine, producteur agricole jeannois, expérimentent avec succès la technique des marais filtrants, à la ferme familiale Tournevent du rang Saint-Isidore à Hébertville. Implanté en 2002, le marais filtrant est à sa première année de fonctionnement complet.

Monsieur Jacques Dallaire a adopté ce procédé par souci de protection de l'environnement : « Comme tout citoyen, nous avons développé une plus grande sensibilité à l'environnement. Il nous faut être responsables des gestes que nous posons ». Ainsi, dit-il, le marais filtrant est un moyen d'améliorer la gestion des rejets.

Il estime être encore en séquence d'implantation, mais juge les résultats excellents. Il précise qu'on y traite les résidus de lait et les eaux de contamination provenant de la semence d'entreprosoage. Deux canalisations alimentent le marais.

« Le marais filtrant me permet de faire une gestion solide de mes fumiers et ne pas avoir à me préoccuper de la partie liquide. Les avantages de ce système unique font que j'ai à disposer d'une moins grande quantité de voyages de fumier que les producteurs qui gèrent sans marais, l'ensemble des déjections et des liquides. Je peux avoir 100 voyages de fumier au lieu de 300. Le fumier est un fertilisant que nous essayons d'utiliser le mieux possible. Nous essayons d'en perdre le moins possible dans l'environnement, en l'enfouissant rapidement ou en s'en servant lors de la période active, tôt au printemps. »

La ferme est dotée d'une plate-forme à fumier et fait une gestion solide des déjections animales. Les eaux de contamination et les eaux de pluie coulent dans un putoir. Cette fosse à purin sert de tampon. Il se fait un contrôle du débit, avant que ce qui en sort aille se déposer dans le marais filtrant, pour que la nature fasse son œuvre d'épuration. Un grillage intercepte les brins de paille et les particules les plus lourdes, à la sortie de la plate-forme à fumier.

Une trappe retient les graisses, dès la sortie de la chambre à lait, afin d'éviter d'obstruer éventuellement les canalisations.

À la sortie, il se fait une fermentation aérobie, avant que ce liquide suive le cours normal auquel il est destiné. Une canalisation conduit les eaux de laiterie et de lavage à la tête du marais.

Le liquide provenant de la laiterie est semencé à chaque mois, de façon à ce qu'il se fasse une fermentation, dans le marais. Les eaux de laiterie alimentent le marais au quotidien, lors du nettoyage du système de traite, matin et soir.

Dans le marais

Dans le marais, les plantes actives sont des phragmites et des graminées qu'on trouve aisément dans les fossés. On s'assure d'un débit suffisant, d'un apport minimal en eau pour assurer la croissance des plantes implantées dans le marais. Il faut aussi s'assurer que les plantes ne soient jamais submergées d'eau. Elles utilisent les éléments nutritifs de la laiterie et du purin, dont l'azote et le phosphore. Aussi, le mouvement des plantes à tige creuse, dans le marais, aide à la fermentation. « Il se fait donc un apport d'air, superficiellement. Cela aide à la fermentation aérobie. Mon système ne produit aucun rejet liquide en été. L'eau est en bonne partie utilisée par les plantes, mais aussi par évaporation », explique l'agriculteur.

À la sortie du marais, un système récupère les eaux pouvant en sortir. Elles sont canalisées dans un filtre en sable, un champ d'épuration. Le filtre en sable complète le cycle. Une canalisation de 150 à 185 m part de la sortie du marais pour se rendre au filtre.

Auparavant, le producteur disposait dans une coulée des rejets de la ferme. Il s'y est, pour ainsi dire, formé naturellement un marais, la nature trouvant ses propres solutions aux charges qu'on lui impose. Ce marais n'est plus utilisé, mais il comprend des plantes installées à demeure. « Nos options de gestion des rejets des eaux de laiterie sont de les diriger dans une fosse et d'appliquer une gestion liquide. Les autres options sont expérimentales. Depuis plusieurs années, je cherchais une solution globale. Je pensais, initialement, faire reconnaître le fonctionnement du marais formé dans ma coulée, mais ça n'a pas fonctionné, à cause des normes. Notre système est plus dispendieux que la gestion liquide traditionnelle, mais sur 5 à 20 ans, nous serons aussi gagnants au plan économique, en plus du rendement environnemental immédiat », explique monsieur Dallaire. Il ajoute que le concepteur du projet s'est donné des marges supérieures aux normes habituelles, à cause du caractère expérimental des installations à la ferme. Monsieur Dallaire détient un certificat du ministère de l'Environnement du Québec. Le responsable du projet est M. Jean-François Tremblay de SÉDAQ Environnement de l'arrondissement Chicoutimi. Le système au complet coûte 93 000 \$, dont plus de 40 000 \$ aux Dallaire, père et fille.

Les normes environnementales obligent à une meilleure gestion des rejets agricoles, mais le choix d'implanter un marais filtrant demeure rare. C'est une question de philosophie, explique Monsieur Dallaire. Il croit détenir le troisième

marais filtrant de la région, possiblement être le premier agriculteur à y adopter cette formule, pour le traitement des rejets liquides de la ferme (plate-forme à fumier et laiterie). Des marais existent à Saint-Félicien (Jardin zoologique) et la ZIP Alma-Jonquière en a installé un, cet été, à

Saint-Gédéon. Au plan agricole, un autre producteur d'Hébertville, la famille Lehmann en a installé un, mais de dimensions plus modestes, pour traiter les rejets de la laiterie et de la fromagerie, rapporte Monsieur Dallaire. La ZIP Alma-Jonquière (Zone d'intervention prioritaire) encourage

fortement l'installation de marais filtrants en milieu agricole pour traiter les eaux de laiterie. Ce procédé permet d'éliminer les matières nutritives contenues dans les eaux de lavage tout en créant des habitats humides qui pourront être fréquentés par la faune.



Les Dallaire.



Spécialiste en ingrédients alimentaires

- Nos spécialités**
- Assaisonnements
 - Bases - sauces et soupes
 - Épices
 - Essences
 - Concentrés
 - Vinaigrettes
 - Marinades

Sabin Fortin
propriétaire

Ghislain Munger

représentant

Marise Fortin

représentante

13, Industrielle, Hébertville-Station

Tél.: 418 343-2087 Télécopieur: 418 343-3983 Téléavertisseur: 418 591-6122

Transférer la ferme familiale

Pas une simple affaire

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'âge moyen des propriétaires de ferme est de 51 ans. Ceci laisse présager que d'ici 10 ans, près de 75 % des 1 216 fermes de la région seront disponibles pour la prochaine génération.



GINETTE PEARSON

Coordonnatrice et conseillère pour le CRÉA Saguenay - Lac-Saint-Jean

En considérant que 98 % des entreprises agricoles sont familiales, la majorité de ces changements de direction s'effectueront dans un contexte familial où se côtoient des relations affectives, d'affaires et de négociations.

Ces changements importants demanderont aux familles de se doter d'outils et de mécanismes de communication qui permettront d'éviter l'éclatement de la famille et de l'entreprise en cours de transfert ou suite à un établissement. Depuis cinq ans, le Centre régional d'établissement en agriculture du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CRÉA) offre un service d'accompagnement personnalisé aux entreprises agricoles de la région vivant ces situations. Les défis pour les prochaines années sont grands, sommes-nous prêts?

Transférer l'entreprise familiale

Qui dit transfert dit processus. Un processus qui s'échelonne dans le temps et où s'engage la transmission des actifs de l'entreprise, des responsabilités et du pouvoir décisionnel d'une génération à une autre. Il n'existe pas de recette magique, ni de livre précisant les étapes à suivre dans un ordre établi, capable de répondre aux besoins de l'ensemble. Chaque famille est unique! Ainsi en est-il du transfert de ferme.

Nombreux sont ceux et celles qui croient encore injustement qu'un transfert de ferme se résume au transfert des actifs, la ferme elle-même. Le succès d'un transfert de ferme passe d'abord par une saine communication et une bonne planification où tous les aspects sont considérés : les aspects humains, légaux, financiers, technico-économiques, fiscaux, commerciaux et autres. Effectuer la planification d'un transfert minimum 10 ans à

l'avance, c'est ce que certains spécialistes suggèrent!

Aide aux entreprises agricoles

Afin d'accompagner les entreprises agricoles familiales dans leur processus de transfert de ferme ou dans toutes autres étapes stratégiques liées à leur développement et à leur pérennité, un Centre Régional d'Établissement en Agriculture (CREA) a été mis sur pied en 1997 au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le CRÉA valorise la dimension humaine et familiale, en ne laissant pas de côté les autres aspects du transfert. Son intervention se caractérise par une approche globale et systémique qui tient compte à la fois de l'individu, de la famille et de l'entreprise. Ses services se déploient de façon à prévenir, consolider et harmoniser.

Madame Diane O. Gilbert, présidente du CRÉA Saguenay-Lac-Saint-Jean nous explique ce qui fait la particularité du CRÉA: «Le CRÉA a enrichi les services-conseils, traditionnellement axés sur les questions agronomiques et économiques, en développant une approche et des outils qui permettent de gérer, avec succès, la dimension humaine des entreprises agricoles. De plus, le CRÉA favorise la concertation avec les autres intervenants tout en maintenant la neutralité du service offert.»

Impacts positifs

L'intervention du CRÉA a un impact positif sur le processus de transfert, sur les individus et la famille. Nous avons interrogé quelques familles de la région sur les impacts qu'ont eus pour eux les services du CRÉA :

Madame Michèle Tremblay, ferme RM Perron et Fils, La Baie: «En plus d'aider à planifier le transfert de ferme, le CRÉA favorise une meilleure communication entre les personnes concernées, car nous sommes 5 associés et qu'une bonne communication est essentielle au maintien de la bonne entente.»

Monsieur Paul-Armand Boudreault, ferme PABYO inc., Alma: «Lors de la vente de notre entreprise, le CRÉA nous a amené à réfléchir, à communiquer et à étudier avec les garçons les scénarios de transfert de notre ferme familiale. Le CRÉA nous a permis de respecter nos besoins comme parents. Tout a été pensé rigoureusement et librement.»

Monsieur Élie-Marie Tremblay, ferme Des Vases, Chicoutimi-Nord: «Le CRÉA est pour nous, un excellent

outil pour aborder le transfert de ferme. Cela nous permet de mieux connaître les étapes à franchir et les spécialistes à consulter. Le CRÉA facilite aussi le dénouement des problèmes financiers tout en abordant les problèmes relationnels entre les générations.»

Les personnes qui utilisent les services du CRÉA bénéficient d'une NEUTRALITÉ qui tient compte de

leurs besoins et qui facilite le dénouement de leur situation, surtout en rapport avec des problèmes relationnels, soit par une meilleure communication ou par une médiation en cas de conflits. Enfin, elles sont mieux préparées soit à l'établissement, à la retraite ou à la cogestion.

Cinq ans au cœur des entreprises. En cinq ans d'intervention, le CRÉA a suivi plus de 65 familles et rejoint plus

de 1 640 personnes par ses formations adaptées et ses activités de sensibilisation à la communication, à la planification, à la cogestion et au travail en équipe. Avec des besoins sans cesse grandissants et une satisfaction de la clientèle très élevée, le CRÉA ne risque pas de manquer de travail pour les prochaines années! Pour plus d'information sur le CRÉA, composez le (418) 480-3300, poste 235.



Quand vous voulez mettre plus de force dans le hangar et moins de pression sur le budget Deere, c'est tout dire.

0% d'intérêt pendant 36 mois*



Tracteur utilitaire compact 790 avec chargeur et faucheuse rotative



Tracteur utilitaire compact 990

Tracteur utilitaire compact de série 4800 BIX avec chargeur et faucheuse rotative



Oubliez les porte-gobelets. Il vous faut un partenaire solide et sérieux pour affronter tous vos travaux. Il vous faut un tracteur utilitaire compact John Deere. **DÉCOUVREZ** plus de puissance, plus d'instruments – et maintenant, un prix encore plus abordable. Votre concessionnaire John Deere vous fournira les renseignements sur les offres spéciales de financement. Votre tracteur est prêt. *L'êtes-vous ?*



JOHN DEERE

AVIS DE CHANGEMENT

Alma, le 21 juillet 2003

Madame, Monsieur,

Je suis heureux de vous annoncer l'ouverture du nouveau Centre de services d'Alma de La Financière agricole du Québec. Désormais, vous trouverez sous un même toit l'ensemble de nos produits et services en financement, en investissement, en assurances et en protection du revenu agricole.

Notre nouveau centre est situé au Complexe Jacques-Gagnon d'Alma; les lieux ont été réaménagés afin d'accueillir l'ensemble du personnel des secteurs assurances et financement.

Pour toute information relative à nos produits, tant en assurances qu'en financement, vous n'avez maintenant qu'un seul numéro à composer : (418) 668-2369. S'il s'agit d'un appel interurbain, nous vous invitons à utiliser notre numéro de téléphone sans frais : 1 800 749-3646.

Nos nouvelles coordonnées sont les suivantes :

Centre de services d'Alma
La Financière agricole
du Québec
100, avenue Saint-Joseph Sud,
bureau 208

Alma (Québec) G8B 7A6
Téléphone : (418) 668-2369
Sans frais : 1 800 749-3646
Télécopie : (418) 662-2811
Courriel : alma@fadq.qc.ca

N'hésitez pas à nous contacter. Nous nous ferons un plaisir de vous servir.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Yves Lefebvre, agr.
Directeur régional

Centre de services d'Alma
100, avenue Saint-Joseph Sud,
bureau 208
Alma (Québec) G8B 7A6
Téléphone : (418) 668-2369
Sans frais : 1 800 749-3646
Télécopieur : (418) 662-2811
Courriel : alma@fadq.qc.ca



1315, avenue du Pont Sud, Alma
668-5254



* Cette offre assortie à l'approbation de Crédit John Deere et disponible uniquement chez les concessionnaires participants est en vigueur du 8 juillet au 31 octobre 2003. Pour usage personnel ou commercial. Par exemple, sur un tracteur 4310 / 790 / 990, basé sur un prix de vente de 22 221 \$ / 12 757 \$ / 18 223 \$ moins un acompte de 0 % (aucun acompte requis). Série de 22 221 \$ / 12 757 \$ / 18 223 \$ à financer sur une durée maximum de 3 ans en 36 mensualités de 617,25 \$ / 354,36 \$ / 506,19 totalisant 22 221 \$ / 12 756,96 \$ / 18 222,84 \$. Basé sur un TAP de 0 %, le coût de l'emprunt sera de 0 \$. En cas de défaut de paiement, des frais seront calculés à 24 % sur les montants échus. Taxes, préparation et livraison en sus et pouvant majorer le prix ou les mensualités. Instruments vendus à part. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails et les autres options de financement. Sous réserve de modifications sans préavis.

00561134

La Zone d'intervention prioritaire (ZIP) Alma-Jonquière a des retombées concrètes

ALMA - En huit ans de travaux, le comité de la Zone d'intervention prioritaire (ZIP) Alma-Jonquière est en mesure de constater des résultats concrets dans la revitalisation des cours d'eau, par des actions concrètes sur son territoire. La ZIP traite annuellement au moins une douzaine de dossiers. D'année en année, les demandes de travaux se font plus nombreuses de la part du milieu, explique Maude Lecourt, directrice générale : « Nos interventions sont primordiales. Les gens voient aussi les retombées bénéfiques de ces travaux... Nous commençons aussi à avoir des demandes du secteur nord du Lac-Saint-Jean. »

Les demandes viennent souvent de partenaires du domaine agricole : clubs agroenvironnementaux, Union des producteurs agricoles (UPA), autres comités ZIP et d'environnement, ainsi que du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Madame Lecourt croit dans le développement de partenariats complémentaires. Depuis ses débuts, l'organisme qu'elle dirige a travaillé principalement sur cinq cours d'eau : il s'agit principalement de la rivière Bédard, qui traverse plusieurs municipalités, ainsi que des rivières Mistook, aux Harts, aux Chicots et Dorval. Jusqu'à maintenant, la ZIP est intervenue sur un total d'environ 140 kilomètres linéaires, tant en milieu agricole qu'agro-forestier.

La ZIP a aussi œuvré dans le secteur Jonquière, soit au dossier de la rivière aux Sables. On y a fait de la plantation et du nettoyage des berges. On a aussi aménagé les sentiers du Saguenay, en restaurant les sentiers cyclables et pédestres, entre le mont Fortin et Saint-Jean-Eudes. Il s'agit d'un partenariat avec la Ville de Saguenay et la Société d'aménagement de la rivière aux Sables. Nouveauté cette année, la ZIP a entrepris de la restauration sur le ruisseau des

Chasseurs et le ruisseau Damas, de Larouche à la rivière aux Sables. On a fait du nettoyage, de la revégétalisation et on a créé un marais filtrant, dont l'aménagement sera complété fin septembre. La dizaine de producteurs du bassin versant a adhéré au projet, d'autant plus qu'elle n'a pas de frais à absorber.

Dans tous les cas, le personnel a amélioré les bassins versants, dans une perspective agroenvironnementale. Aussi, on a travaillé à revitaliser ces cours d'eau, en plus d'avoir procédé à l'incubation d'éperlans au lac Vert.

Les interventions réalisées et celles en cours, sur les rivières comprennent divers éléments de revitalisation. Ainsi plus oxygénés, les cours d'eau sont plus en mesure d'accueillir à nouveau la faune aquatique. On mesure déjà des résultats encourageants, particulièrement dans le premier cours d'eau où on a effectué des travaux, la Bédard et ses abords, ainsi que sur la Mistook, cette fois dans le secteur Nord.

Sur la rivière Bédard, on en était, cette année, à la sixième phase d'intervention. Les travaux réalisés en 2003 portent à près de 8 km la longueur sur laquelle on a fait des interventions, soit 32 km au total. Initialement, les travaux ont débuté à Hébertville-Station, pour se rendre jusqu'à Alma, cette année. Ces travaux, terminés en août, ont permis de se rendre dans le secteur des rapides Scott. La Bédard se jette dans la Petite-Décharge à la hauteur de la ferme des Cascades. En 2003, on a aussi débuté des travaux sur le ruisseau des Boivin, à Saint-Gédéon, un projet de deux ans.

Les travaux concernant le bassin versant de la rivière Bédard incluent des aménagements divers sur la rivière Raquette, un embranchement dans le secteur de Saint-Bruno, aux abords de la Fromagerie Saint-Laurent.

Dans le secteur nord de la MRC

de Lac-Saint-Jean Est, on fait des aménagements sur une dizaine de kilomètres par an, depuis trois ans. Le responsable de ce volet, M. Ulysse Rodrigue, a réalisé des travaux sur une trentaine de kilomètres, depuis trois ans. C'est



L'enrochement protège le ruisseau Taché.

dans ce secteur que se concentrent les aménagements agroforestiers, propices notamment à l'amélioration de la présence de la truite, à savoir les rivières Mistook, aux Harts et aux Chicots.

« Le secteur Mistook comprenait déjà un certain potentiel pour l'omble de fontaine, mais sans potentiel réel de frai, car il s'agissait de terrains souvent sablonneux. Les poissons n'y trouvaient pas les endroits nécessaires pour frayer. Les aménagements ont donc amélioré ce phénomène, dans ces secteurs-là », rapporte Eddy Bertrand, coordonnateur adjoint de l'organisation.

Les travaux sont variés. Ainsi, on a posé des clôtures pour empêcher les animaux de ferme d'aller boire aux cours d'eau et ainsi d'abîmer les berges, aménagé des seuils pour favoriser une meilleure dynamique de l'écoulement de l'eau, ce qui la rend plus fraîche et favorise la présence de poissons. C'est sans compter les travaux de plantation de milliers d'arbres et arbustes : 125 000 arbustes et

quelque 34 500 arbres. On voit grandir des épinettes blanches, des frênes, des érables, des cèdres ainsi que du cornouiller, de la viorne trilobée, de la spirée, de la physocarpa à feuilles d'obier, du sureau du Canada, des saules et le reste, surtout des essences indigènes.

En 2003, on a fait un suivi des travaux réalisés sur les rivières Bédard et Mistook : nous avons évalué ainsi le taux de mortalité des végétaux, pour procéder à d'éventuels ajustements par rapport aux espèces plantées.

Le dossier de la Bédard étant conclu, on a fait l'inventaire de nouveaux secteurs dont le ruisseau Gervais (Saint-Nazaire), de la Belle-Rivière, du ruisseau Grandmont (Saint-Gédéon) et du ruisseau Rouge (Alma). Les résultats des inventaires vont permettre d'établir un cours d'eau en priorité.

Éducation et formation

Au nombre de la douzaine de dossiers que traite annuellement la ZIP, la directrice générale Mme Maude Lecourt cite un nouvel élément en 2003, à savoir un projet éducatif. « Nos dossiers dépendent aussi de la demande des gens, ce qui fait que nous sommes susceptibles de modifier nos projets actuels », explique-t-elle.

Ainsi, après les travaux directs, sur le terrain, il se donne à la mi-septembre de la formation sur divers éléments, dont la plantation de marais filtrants et la pose de fagots.

Le principe des marais filtrants est aussi en application dans le secteur du ruisseau des Boivin à Saint-Gédéon. Plus qu'un seuil traditionnel, il consiste en une sorte de petit lac, dans lequel on plante des quenouilles, récoltées dans le milieu environnant.

Les boîtes à lunch

Par Monique Simard
Inspectrice des aliments

L'été tire à sa fin. La cloche sonnera bientôt le retour en classe.

Il n'y a pas que les enfants qui soient énergiques, les bactéries le sont aussi!

Certains aliments altérables à la chaleur, comme les viandes, la volaille, le poisson, les produits laitiers et les préparations à base d'œufs constituent leur terrain de jeu favori.

Ajoutez à cela une température propice (entre 4° Celsius et 60° Celsius) et vous avez tous les éléments favorables à leur prolifération.

Voici donc quelques trucs pour freiner les ardeurs de ces petites pestes;

Garder les aliments froids:

- Placez dans votre boîte à

lunch un sac réfrigérant isotherme (Ice-pak ou Lunch-pak) qui gardera les aliments froids pendant une période de 4 à 6 heures.

- Ajoutez à votre lunch une petite boîte de jus congelé ou du yogourt congelé.

- Utilisez des ingrédients préalablement réfrigérés pour la préparation des sandwichs et des salades.

Garder les aliments chauds:

- Utilisez une bouteille isolante (Thermos). Avant l'usage, remplissez-la d'eau bouillante et laissez-la reposer durant 15 minutes. Elle gardera les aliments au chaud pendant environ 5 heures.

De plus:

- Avant de manipuler les aliments, bien vous laver les mains.

- Rincez abondamment les fruits et légumes avant de les trancher et de les emballer. (Cela permet de les débarrasser des restes de pesticides et de saletés pouvant transporter des micro-organismes.)

- Nettoyez et assainissez les surfaces de travail chaque fois que vous passez d'un aliment cru à un aliment cuit ou prêt à manger.

- Nettoyez votre boîte à lunch chaque jour avec de l'eau chaude et du savon.

Le bicarbonate de soude permet d'éliminer toutes les odeurs. - Utilisez toujours des aliments frais et de première qualité.

Pour plus d'informations, joignez le Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale au numéro de téléphone : 418-698-3530 ou 418-668-2371.

Faites une visite à notre comptoir laitier



Fabrication de
fromage cheddar
7 jours sur 7

Fière de participer avec nos producteurs laitiers au succès de notre industrie

La Fromagerie
Boivin

2152, ch. St-Joseph
Ville de La Baie
544-2622

L'agroalimentaire bien en vue sur le portail gouvernemental régional

Saviez-vous que le portail gouvernemental du Saguenay-Lac-Saint-Jean regorge d'informations utiles et pratiques dans le domaine de l'agroalimentaire? En effet, une section complète est réservée



ÉMILIE LAROCHELLE
stagiaire

Communication-Québec
Saguenay-Lac-Saint-Jean

au thème de l'agriculture. Des liens vers la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, la météo agricole régionale ainsi que le calendrier des activités et le Bulletin mensuel de la Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-

Jean se retrouvent sous cette rubrique.

Les visiteurs de ce site Internet peuvent dénicher bien d'autres informations relatives à ce sujet. Un lien mène directement au site du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et donne accès à des renseignements sur les différents services offerts dans le domaine de l'agroalimentaire, les coordonnées du bureau régional du MAPAQ et le profil bioalimentaire régional. Toutes les nouvelles concernant ce ministère sont aussi archivées dans la section « Communiqués » du portail régional.

Un dossier sur l'industrie porcine au Québec se retrouve au premier plan de la page d'accueil et donne un lien direct au site, du Bureau d'audiences publiques

sur l'environnement (BAPE), consacré à la Commission sur le développement durable de la production porcine au Québec. Ce site renferme des communiqués, la composition de la commission, le calendrier des activités et plusieurs autres informations pertinentes à la participation du public.

Un second dossier touche au monde agricole, soit celui du programme d'Action Concertée de Coopération Régionale de Développement (ACCORD).

ACCORD est une entente entre une région, le gouvernement et la Société générale de financement (SGF) ayant pour but de développer des créneaux économiques propres aux régions ressources. L'agriculture nordique constitue l'un des six créneaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Vous trouvez

toutes les informations sur ce programme gouvernemental en consultant votre portail régional.

D'autres sujets intéressants

Les renseignements regroupés sous l'icône «Crue printanière» peuvent s'avérer fort utiles pour les agriculteurs et agricultrices et tous ceux et celles qui habitent près des cours d'eau. Cette portion du site comprend les rapports du jour sur le ruissellement, les cartes des variations du débit des rivières, les tableaux des relevés des niveaux d'eau et des liens vers le site Internet du ministère de l'Environnement, d'Environnement-Canada ainsi que la partie du site du ministère de la Sécurité publique réservée aux conseils en cas d'inondation.

Grâce au portail régional et à sa section «Environnement», vous

pouvez accéder directement au registre public des avis de projet reçus, des demandes de certificat d'autorisation en traitement et des certificats d'autorisation déjà délivrés par le ministère de l'Environnement en matière de productions animales.

Créé le 19 novembre 2001, le portail gouvernemental du Saguenay-Lac-Saint-Jean est le fruit de la collaboration entre les différents ministères et organismes et représente une source indispensable de renseignements liés aux programmes et services gouvernementaux.

Pour avoir accès à toutes ces informations et à bien d'autres, rendez-vous au www.saguenay-lacsaintjean.gouv.qc.ca ou communiquez avec le bureau régional de Communication-Québec au (418) 695-7850.

Mettons la table!

Félicitations!

Félicitations à la Fromagerie Lehmann d'Hébertville, récipiendaire du Caseus d'or Sélection 2003, du concours des fromages fins québécois à Warwick, pour son fromage le Valbert. Celui-ci se démarque par son originalité et par sa qualité. Ce fromage à pâte ferme et à croûte lavée s'affine patiemment pendant 90 à 120 jours. Sa pâte est parsemée d'ouvertures bien rondes et uniformément réparties. Sa saveur offre une palette de nuances fruitées, florales et lactiques.

Rappelons que le fromage Kénogami, de la même fromagerie, avait gagné la Sélection 2002 dans le cadre de ce même concours.

Également, félicitations à la Fromagerie Perron de Saint-Prime qui a fait sa marque à l'occasion d'une récente compétition américaine. C'est ainsi que leur fromage cheddar 2 ans a obtenu un deuxième prix dans sa catégorie.

Journées nationales du goût et des saveurs

du 3 au 13 octobre 2003

Pour une troisième année, la

Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et Aliments Québec, convie toute la population à découvrir et à déguster durant ces journées, les saveurs de notre région. Déjà plusieurs activités sont planifiées, soit: dégustations et découvertes de produits agroalimentaires, sensibilisation à une bonne alimentation et aux bonnes pratiques en manipulation des aliments, brunch aux saveurs de chez nous, etc.

Du nouveau dans l'équipe




Tout le personnel de la Coop Grains d'Or est très heureux de l'arrivée de M. Gervais Laprise, directeur général, et de Annie Bernier, représentante, parmi le groupe, également de Gilbert Larouche et Sylvain Tremblay à la livraison.

Pour tous vos besoins en production animale et végétale dans le respect de l'environnement, consultez un de nos représentants.



347, St-Jean, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Bur.: 349-2857 • Meunerie: 349-3663 • Sans frais: 1-800-463-9611 • Fax: 349-8772



Le service formation et vie syndicale,

des gens au service de nos membres et bien plus...

La mission :
Développer la vie syndicale de notre organisation.

Les champs d'intervention :

- Assurer le secrétariat des différentes spécialités (laitier, ovin, horticulture, etc.);
- planification des activités de formation;
- coordination et diffusion de l'information reliée à notre organisation;
- organisation des activités syndicales;
- amélioration des différentes facettes de notre organisation.

En somme, des gens dévoués et compétents, au service de nos membres!

La Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Le MAPAQ informe sur l'épandage du lisier de bovins

ALMA – Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) dresse un bilan positif des activités d'information et de démonstration d'épandage de lisier de bovins avec rampe, tenues à la fin août. Ces démonstrations, à trois endroits différents dans la région, visaient ainsi à joindre le plus grand nombre possible de productrices et producteurs.

La première démonstration a eu lieu à la Ferme Lacnor, du rang 5 à Saint-Bruno, la seconde à la Ferme Sim-Nord, de Saint-Edmond-les-Plaines, et la troisième au Saguenay, à la ferme d'Alain Blackburn de l'arrondissement Jonquière. À St-Bruno, une trentaine de personnes ont assisté aux démonstrations, il y en avait 25 dans le nord du Lac-Saint-Jean et 40 au Saguenay. La majorité était des productrices et producteurs agricoles et un groupe d'intervenants complétait chacun de ces groupes.

Ces activités se déroulaient dans le cadre du plan d'action de la direction régionale du MAPAQ en environnement. On voulait aussi répondre aux commentaires négatifs provenant du champ, en rapport avec ce type d'épandage. L'agronome Judes Tremblay explique que ces rencontres ont permis de répondre aux besoins et aux questions des producteurs, grâce à la présence de différents spécialistes. À la suite d'une enquête effectuée par le MAPAQ, plusieurs producteurs insatisfaits lui avaient démontré leur intérêt pour participer à des démonstrations où on montrerait une façon efficace d'utiliser les rampes d'épandage de lisier de bovins et où des représentants de différentes compagnies seraient présents.

Les rampes ne peuvent apparemment pas toutes répondre de façon adéquate aux différents besoins des producteurs. Ainsi, les commentaires provenant du champ faisaient état de problèmes concernant le lisier de bovins, plus consistant que le lisier de porcs à cause de l'utilisation de paille. Ceci pose des problèmes aux producteurs laitiers, quand vient le temps d'en disposer par épandage avec une rampe. Pour ainsi dire, le lisier de bovins traditionnel passe difficilement la rampe. Plusieurs producteurs ont éprouvé des difficultés avec les épandages de lisier de bovins. Plusieurs auraient abandonné après quelques essais. La paille rend le mélange trop épais et les canalisations bouchent. Les producteurs satisfaits des rampes représenteraient 60 à 70 % des utilisateurs. Les producteurs porcins ainsi que producteurs laitiers dont les animaux sont en stabulation libre ou qui utilisent peu de litière n'ont généralement pas de problème, mais ils sont en minorité dans la région (entre 10 et 11 % des entreprises sur lisier). Les producteurs présents à Saint-Bruno ont eu droit à une



DÉMONSTRATION – La première démonstration a réuni une trentaine de personnes, à la Ferme Lacnor, du rang 5 à Saint-Bruno. Le thème de la journée était « La problématique de l'épandage du lisier avec une rampe et la réglementation ».

démonstration pratique faite par M. Lorenzo Ménard, de la compagnie Houle. Sans développer à ce sujet, il a dit aux producteurs et spécialistes présents que de nouveaux équipements sont en voie d'apparaître sur le marché en 2004. Les producteurs présents supposaient que le nouvel appareillage comprendrait un broyeur, mais le représentant de la compagnie n'a rien confirmé.

À Saint-Edmond et à Saguenay, la compagnie Bodco a réuni ses démonstrations de façon concluante avec deux types de

lisier: très liquide à Saint-Edmond et très solide à Jonquière. Bodco a identifié les facteurs de réussite: une machinerie en ordre et un mélange uniforme du lisier. Si le producteur éprouve des problèmes, il ne doit pas hésiter à contacter les représentants de la compagnie.

Les rampes basses contribuent à réduire les odeurs d'environ 50 %. C'est le chiffre qu'avancait une étude du Centre de recherche industrielle du Québec, dans les années 90, rappelle M. Laurent Larouche, ingé-

nier au bureau régional du MAPAQ à Alma. Si le producteur opte, en plus, pour un enfouissement de surface, les odeurs sont réduites, peu après, dans une proportion pouvant atteindre 80 %, pour celui qui arpenté les champs. Avec une réduction des pertes d'azote par volatilisation (environ 40 %), le sol bénéficie davantage de l'apport d'azote, ce que le procédé ne permettait pas, il y a quelques années, quand le producteur faisait son épandage avec une citerne à lisier, selon le principe de l'aéro-

aspersion haute. Cette méthode avait pour principe un jet sous pression qui brisait le liquide en fines particules, causant une volatilisation et une diffusion problématique des odeurs. Les voisins s'accommodaient mal de cette technique. Aussi, il est maintenant rare que des producteurs se dotent de systèmes d'aéro-aspersion haute. Sans utiliser la rampe, ils disposent du jet à environ quatre pieds du sol, ce qui laisse une certaine volatilisation des particules. La rampe ne présente pas ce problème, grâce à un écoulement par gravité. À partir du 1er avril 2005, le nouveau règlement sur les exploitations agricoles spécifie que tous les producteurs porcins devront utiliser une rampe, afin d'épandre leur lisier. À partir d'avril 2007, toutes les productions animales qui gèrent du lisier devront respecter cette même exigence. Le MAPAQ indique que, dans la région, environ 45 % des entreprises laitières, qui représentent plus de 50 % du cheptel laitier, gèrent leurs fumiers sous la forme liquide. Seulement une vingtaine d'entreprises utilisent des rampes pour l'épandage de leur lisier. Un nombre croissant de producteurs développant à la fois des élevages laitiers et porcins apprécierait une rampe qui soit aussi efficace pour le lisier de bovins que pour le lisier de porcs.

L'agroenvironnement, la priorité pour une équipe de conseillers chevronnés

La direction régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) reconnaît que les services-conseils sont essentiels au développe-



LAURENT LAROUCHE ing.

«Conservation des ressources et protection de l'Environnement»
Direction régionale du Saguenay - Lac-St-Jean

ment et à la croissance du secteur agricole. Particulièrement, celle-ci reconnaît également que l'agroenvironnement constitue une priorité d'intervention pour les années à venir.

C'est pourquoi, depuis quelques années, six personnes de la direction régionale ont été assignées aux secteurs plus spécifiques de la conservation des ressources et de la protection de l'environnement. Nous vous les présentons dans cet article tout en décrivant brièvement les principaux mandats ou tâches que ces conseillers réalisent.

Au départ, précisons que

toutes les entreprises agricoles de la région ainsi que les différents organismes du milieu demeurent la clientèle visée. Voyons maintenant quels sont les principaux mandats ou tâches réalisés :

- fournir des informations pour rendre les exploitations agricoles de la région conformes aux différents règlements en vigueur et qui touchent l'agroenvironnement;
- offrir des conseils concernant les travaux et pratiques

agricoles de conservation ainsi que sur la gestion, l'entreposage et l'épandage des fumiers;

- fournir dans le cadre du programme Prime-Vert une aide financière aux entreprises agricoles qui désirent se rendre conformes aux différentes exigences du ministère de l'Environnement du Québec;
- fournir de l'expertise auprès de nombreux organismes du milieu (consultants privés, groupes environnementaux et clubs agroenvironnementaux) pour

toutes les questions touchant l'agroenvironnement;

- s'impliquer dans le volet «innovation et transfert technologique» en 2003. Les principaux thèmes touchés seront le suivi d'un marais de traitement pour eaux usées agricoles, l'essai de rampes d'épandage pour favoriser le contrôle des odeurs lors de l'épandage des lisiers, le retrait des animaux des cours d'eau ainsi que l'amélioration de la gestion des fumiers pour les exploitations qui réalisent des aménagements en conformité avec le guide de bonnes pratiques agroenvironnementales pour la gestion des fumiers de bovins de boucherie en réalisant certains essais au niveau de la «glacière»;
- fournir, dans le cadre du volet «Soutien à l'entrepreneuriat», certains conseils en construction pour les entreprises bovines, ovines et grands gibiers.



En arrière de gauche à droite: Réal Gauthier technicien agricole au centre de services de Chicoutimi, Laurent Larouche, ingénieur agricole, Pierre Briand, dessinateur, Majella Blackburn, agronome, du centre de services d'Alma. À l'avant de gauche à droite: Judes Tremblay, agronome au centre de services d'Alma et Michel Boily, technicien agricole au centre de services de Saint-Félicien.

Pour obtenir nos services, vous pouvez nous joindre par téléphone

- à Alma (418) 662-6486
- Mistassini (418) 276-3438
- Saint-Félicien (418) 679-2422
- et Chicoutimi (418) 698-3527

Visite ferme par ferme

Pour faire suite à l'entrée en vigueur du règlement sur les exploitations agricoles (REA), le 15 juin 2002, le ministère de l'Environnement a prévu une présence accrue des techniciens chargés de faire des contrôles chez les producteurs agricoles et, pour ce faire, il était alors devenu nécessaire d'élaborer une nouvelle stratégie. Cette nouvelle approche se nomme «visite ferme par ferme».

Une «visite ferme par ferme» c'est la visite d'une entreprise agricole qui est effectuée dans le but d'établir un diagnostic environnemental. C'est dans un esprit d'aide et de support que les exploitants agricoles sont rencontrés et qu'ils sont sensibilisés à la nouvelle réglementation et aux délais qui y sont prévus. Cette démarche vise à permettre au ministère de l'Environnement d'avoir de meilleures connaissances de notre milieu. En acquérant des informations permettant de mettre à jour les données recueillies dans le passé, il sera possible de classer les exploitations agricoles selon leur état environnemental. Par la suite, cette classification va permettre de cibler les interventions prioritaires pour l'environnement. Pour atteindre les objectifs visés, il y aura une augmentation du nombre d'inspections sur le terrain. À l'intérieur de trois à cinq

ans, toutes les exploitations agricoles seront visitées une fois ou plus, dépendamment de la situation environnementale constatée lors de la première visite.

Les aspects abordés lors de la «visite ferme par ferme» comportent plusieurs étapes. D'abord et avant tout, un appel téléphonique est effectué chez le producteur afin d'annoncer et de planifier la visite. La disponibilité du producteur est prise en compte afin que ce dernier soit disposé à collaborer lors de la visite. Dans certains cas, il est possible de reporter la rencontre ultérieurement. Le premier volet abordé lors d'une visite est l'information concernant les exigences du ministère et les délais qui sont prescrits. En fait, il s'agit de faire l'analyse de l'exploitation agricole en vue de préciser à l'agriculteur les dates auxquelles certaines exigences réglementaires s'appliquent. Pour donner quelques exemples : l'accès des animaux au cours d'eau sera interdit à partir du 1^{er} avril 2005, la structure d'entreposage étanche est requise immédiatement pour les fumiers liquides, l'épandage des lisiers de porcs devra être fait avec un équipement à rampes basses dès le 1^{er} avril 2005.

Le technicien vérifie également si l'exploitant possède un plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) et s'il a trans-

mis au ministère de l'Environnement le bilan phosphore de son entreprise. Sur le terrain, nous utilisons un formulaire avec duplicata qui est complété au fur et à mesure que l'information sur le règlement et les délais à respecter sont expliqués au producteur. À la fin de la visite, une copie lui est remise. Cette information est spécifique au site visité. Elle demeure à la fois entre les mains de l'exploitant et est inscrite au dossier de la ferme au ministère de l'Environnement.

Le deuxième volet qui est abordé lors de la visite, c'est la remise à l'exploitant d'une pochette d'information générale qui porte sur la réglementation, la protection des cours d'eau en milieu agricole, les distances à respecter lors de l'épandage des fumiers; bref les principales problématiques environnementales rencontrées en milieu agricole et leurs solutions.

Le troisième volet, c'est la collecte de données. Dans notre région, la majorité des exploitations agricoles avaient été visitées dans le cadre d'un contrôle réglementaire au cours des dernières années. Présentement, la visite ferme par ferme permet, pour chaque exploitation agricole, de faire une description et une évaluation de la gestion des fumiers. L'agriculteur nous fait connaître le nombre d'animaux

qu'il possède pour chaque bâtiment. Nous procédons ensuite à une évaluation de la conformité de l'entreprise à l'égard de différents aspects tels l'épandage (PAEF et registre d'épandage), l'entreposage des déjections animales et les droits d'exploitation. La synthèse des données recueillies permet par la suite de cibler les exploitations agricoles par type de non-conformité ou par type de production. Finalement, nous profitons de notre visite pour faire l'acquisition de coordonnées géoréférencées par GPS qui nous permettront d'avoir une cartographie précise des exploitations présentes dans la région.

Il est important de préciser qu'il n'y aura aucun assouplissement au niveau de la réglementation. En présence d'une agression environnementale flagrante,

le technicien en visite sur un lieu d'élevage interviendra immédiatement en avertissant le propriétaire qu'il est en infraction et que son délai pour se conformer est très court. Par la suite, un suivi sera fait afin de s'assurer que des mesures ont été prises pour corriger la situation. Des mesures plus sévères seront intentées contre le contrevenant si aucune action correctrice n'a été prise.

En terminant, nous sommes convaincus que cette approche sera bénéfique pour l'environnement car elle est préventive. Les techniciens en visite chez les exploitants travaillent principalement au niveau de l'information et de la sensibilisation. Souvent c'est le manque d'information qui fait qu'on peut causer du tort à l'environnement. Alors en informant bien les producteurs, nous croyons que cela portera fruits.



Développement
économique
Canada

Cultiver l'innovation



PRIORITÉ À L'AGROALIMENTAIRE

Dynamiser la culture de l'innovation, permettre aux entreprises œuvrant dans le domaine de l'agroalimentaire de devenir plus novatrices et de s'intégrer ainsi dans la nouvelle économie mondiale, voilà une priorité du gouvernement du Canada.

À Développement économique Canada, nous croyons que la créativité est un élément clé de la réussite des entreprises. En soutenant l'innovation dans le domaine de l'agroalimentaire, nous épaulons les collectivités dans leur rôle de catalyseurs du développement.

Favoriser l'innovation dans les entreprises québécoises, c'est notre force.



Développement
économique Canada

Canada Economic
Development

Canada

418.668.3084 1 800 463.9808

www.dec-ced.gc.ca



UNE ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE AU SERVICE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

Témoignage du GCA de Piékouagan

Être bien entouré... une nécessité de nos jours!

Dans un contexte d'innovation technologique, de libéralisation des marchés, de contraintes réglementaires où le producteur agricole est sans cesse poussé à se spécialiser, à innover, à développer, celui-ci a plus que jamais besoin de bien s'entourer, pour prendre des décisions éclairées. Pour ce faire, les producteurs de la région ont la chance d'avoir, à proximité, des experts compétents, accessibles et offrant des services-conseils de qualité et adaptés aux besoins. Il suffit de penser aux conseillers du MAPAQ, des Groupes conseils agricoles, des Clubs conseils en agroenvironnement, du PATLQ, aux vétérinaires, aux institutions financières, etc.

Toutefois, cet avantage peut parfois se retourner contre les producteurs. Trop souvent, en effet, les différents conseillers gravitant autour d'une même entreprise n'entretiennent pas de liens entre eux et livrent leurs conseils et recommandations de façon indépendante. Trop souvent, également, une telle situation équivaut pour le propriétaire de l'entreprise à une perte d'énergie et de temps. Et cela, sans compter le fait que, quel-

quefois, les recommandations sont contradictoires!

C'est pour contrer ces effets pervers de la fonction conseil que Lynda Laroche et Nelson Paradis, conseillère et conseiller de gestion au Groupe conseil agricole de Piékouagan, ont décidé de mettre en place, pour les 78 membres de leur groupe, un système de rencontres multidisciplinaires.

Le principe des rencontres multidisciplinaires

Ces rencontres consistent à réunir une équipe de conseillers autour du producteur, les amenant ainsi à dépasser leur champ d'expertise respectif et à acquiescer une vision globale de l'entreprise. Durant ces rencontres, les conseillers partagent leurs perceptions de l'entreprise, de la problématique et proposent des solutions concertées. À la fin de chaque rencontre, un plan d'action, commun et partagé, est établi. Par la suite, le service est livré de façon individuelle et un suivi des actions à réaliser est effectué.

Avec un tel type de consultation, les avantages pour le producteur sont multiples: 1) il explique une seule fois sa problématique, 2) les recommandations sont cohérentes les unes avec les autres, 3) tout le monde tra-

vaille dans la même direction.

Ces rencontres sont-elles pour tous?

Si cette approche paraît des plus alléchantes, il reste, comme nous l'expliquent les conseillers, qu'elle ne s'applique pas dans tous les cas. C'est au propriétaire de décider si de telles rencontres répondent à ses besoins, et ce, en fonction de la complexité de sa problématique et de ses attentes personnelles. Une fois que ses objectifs sont clairs, il a la responsabilité de créer son réseau autour de lui; lui seul sachant avec qui il est à l'aise. Ce point est capital selon les conseillers, car le climat de confiance qui s'établira entre le producteur et les intervenants est garant du succès de la démarche.

À l'heure actuelle, la formule a déjà été testée par quelques membres du groupe qui se disent très satisfaits et renouveleraient volontiers la tenue de telles rencontres. Lynda Laroche et Nelson Paradis comptent d'ailleurs, à court terme, évaluer la formule auprès de ces premiers utilisateurs pour la bonifier. En attendant, ils continueront à proposer à leurs membres de vivre des expériences multidisciplinaires et à les accompagner dans la démarche!

Pour en savoir plus...

Vous êtes un intervenant et vous aimeriez échanger avec madame Laroche et monsieur Paradis sur votre propre vécu en intervention multidisciplinaire? Vous êtes un producteur et cette démarche vous intéresse? Vous êtes tout simplement curieux

d'en savoir plus?

Alors n'hésitez pas à contacter le Groupe conseil agricole de Piékouagan au (418) 679-5663.

Source : Cécile Greffe
Agente de soutien à
l'organisation des
services-conseils
(418) 380-2100 - poste 2124

Prime-Vert, quoi de neuf en 2003?

Ce programme, que plusieurs ont appris à connaître au fil des ans, a été renouvelé pour une année seulement, en date du 1^{er} avril 2003. Son objectif demeure toujours le même, soit de promouvoir et de diffuser les bonnes pratiques agricoles, de soutenir les exploitations agricoles afin qu'elles puissent se conformer aux lois, règlements et politiques environnementales et de les aider dans l'adaptation de leur système de production menant à la conservation des ressources et à l'amélioration de l'état de l'environnement agricole.

Volet «Construction d'ouvrage de stockage»

- Les installations d'élevage

rendues non conformes à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement sur les exploitations agricoles, le 15 juin 2003 sont maintenant admissibles à l'aide financière pour la construction d'ouvrages de stockage de fumier.

- L'aide financière comprise entre 70 et 90 % décroît de façon linéaire pour des volumes totaux entre 800 et 900 m³ de fumier solide ou encore entre 1 000 à 1 100 c³ pour du fumier liquide.

Volet «Réduction du volume des fumiers à stocker ou augmentation de la capacité de stockage»

- L'objectif général de ce volet est de faire passer la



Une nouvelle option!

Nutripur, le nouveau lait de Nutrinor,
d'une fraîcheur inégalée,
si facile à verser,
si bon à savourer.
Tout est dans le bouchon!



Lait écrémé - Lait 1 % - Lait 2 % - Lait 3,25 %

Prime-Vert... (Suite de la page 18)

capacité de stockage de fumier à 250 jours, afin d'améliorer la gestion des fumiers des exploitations agricoles.



LAURENT LAROUCHE
ing.
«Conservation des ressources et protection de l'Environnement»
Direction régionale du Saguenay - Lac-Saint-Jean

Un nouveau volet «gestion des eaux de laiterie»

– L'objectif est de permettre aux ouvrages de stockage existants de gérer leurs eaux de laiterie.

– Clientèle admissible : toute exploitation agricole qui détient un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement pour un ouvrage de stockage construit avant le 15 juin 2002 et qui continue d'être utilisé pour le stockage des fumiers.

– L'aide financière couvre jusqu'à 70 % des coûts réels reliés aux travaux et services professionnels jusqu'à un maximum de 20 000 \$ pour ce volet par exploitation agricole, et ce, pour la durée du programme.

Volet «Équipement d'épandage des fumiers»

– La clientèle admissible demeure les exploitations agricoles ou tout autre regroupement d'exploitations agricoles légalement constitué,

– L'aide financière couvre jusqu'à concurrence de 50 % l'achat d'une rampe d'épandage ou les modifications apportées à un épandeur à fumier solide permettant d'améliorer la précision d'épandage ou tout autre équipement spécialisé répondant à l'objectif d'amélioration de la gestion des épandages de fumier,

– L'aide financière ne peut excéder 7 000 \$ pour l'acquisition d'une rampe. Pour un regroupement, ce montant passe à 14 000 \$ pour l'achat de plus d'une rampe,

– Pour les modifications apportées à un épandeur à fumier solide ou encore pour l'achat d'équipements spécialisés, l'aide financière ne peut

excéder 1500 \$ pour une entreprise ou 3000 \$ pour un regroupement.

Volet «Réduction de la pollution diffuse»

– Le principal changement se situe au niveau de l'aide financière maximale. Celle-ci couvre 70 % des coûts réels liés aux investissements visant

la réduction de la pollution diffuse jusqu'à concurrence de 20 000 \$ par exploitation agricole, et ce, pour la durée du programme.

Si vous désirez en savoir plus, vous pouvez toujours nous contacter à Alma : 662-6486, à Chicoutimi : 698-3527, à Mistassini : 276-3438 et à St-Félicien : 679-2422.

Des fruits et légumes de chez nous

La saison de croissance 2003 tire à sa fin... Bien qu'il existe plusieurs produits horticoles régionaux en hiver (fruits et légumes de serre, pommes de terre, légumes de conservation), la saison estivale signi-



ANTOINE BÉDARD agr.
Chargé de projet
Centre de recherche
et de développement
en agriculture

fie une augmentation de la disponibilité des produits de chez nous.

Que ce soit par le biais des kiosques de vente à la ferme ou directement à l'épicerie, il est possible de se procurer des produits régionaux. Parfois, il peut être difficile de les identifier, ou encore de les trouver et c'est justement la raison pour laquelle il faut les encourager et même les exiger.

Il ne faut pas minimiser l'impact du choix des produits que nous achetons. C'est en encourageant nos produc-

teurs que nous maintenons le choix que nous avons d'acheter leurs produits. Quand on dit qu'acheter, c'est voté, cela représente bien la situation. Si on vote pour des produits étrangers au détriment des produits locaux, et bien on risque que les fruits et légumes de chez nous ne se présentent pas aux prochaines élections...

Par ailleurs, le fait de poser un tel geste est bénéfique pour tous. Individuellement, cela permet de consommer des produits plus frais et donc, de meilleur goût et de meilleure

valeur nutritive. Collectivement, cela permet de stimuler l'économie locale, tout en étant bénéfique pour l'environnement. Et oui, en achetant des produits locaux ou régionaux, on encourage une réduction du transport des marchandises.

Ouvrez l'œil et renseignez-vous.

Goûtez la différence. Vous serez agréablement surpris par la qualité des fraises, framboises, maïs, choux, carottes, pommes de terre, asperges et j'en passe. Consommateurs, aux urnes!

Volet «Atténuation des odeurs provenant des ouvrages de stockage»

– Clientèle admissible : les installations d'élevage possédant un ouvrage de stockage étanche ayant fait l'objet d'un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement avant le 20 juin 2001 et situées dans un périmètre urbain ou en zone agricole à moins de 550 m de celui-ci.

– L'aide financière couvre jusqu'à 70 % des coûts réels liés aux travaux et services professionnels, jusqu'à un maximum de 20 000 \$ pour l'installation d'une toiture sur un ouvrage de stockage conforme à la réglementation.

La patate

Lac-Saint-Jean

La pomme de terre de chez nous

COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DE PÉRIBONKA-SAINTE-MARGUERITE-MARIE

La Patate
Lac-Saint-Jean
52, Édouard-Niquet
Péribonka / 374-2292

VENTE GÉNIES EN HERBE

TONDEUSE HRS2162PDC

21", 2 dans 1, déchiquetage et éjection latérale

- Moteur GCV Honda de 5.5 ch à arbre à cammes en tête, puissant et facile à démarrer
- Passe du déchiquetage à l'éjection latérale en un rien de temps
- Modèle à pousser.

Maintenant Seulement **399\$**

MOTOCULTEUR FG100C

Protégez votre dos et votre budget

- Moteur Mini 4-temps Honda de 1.5 ch
- Largeur de travail de 9"
- Poignée de transport intégrée et guidon repliable pour faciliter transport et rangement
- Accessoires en option: déchaumeur, coupe-bordure, aérateur et fourchon-creuseur, pour cette allure impeccable.

Maintenant Seulement **519\$**

POMPE WX10C1

Sauvé des eaux

- Mini 4-temps Honda de 1.5 ch, capacité de pompage de 125 litres/min. (33 gal./min.)
- Compacte et légère, seulement 7 kg (15 lb)
- Orifices d'aspiration et de sortie de 1"

Maintenant Seulement **429\$**

SOUFFLEUR HONDA HS928TC/TCD

- Moteur Honda ST de 9 ch
- Boîte de vitesse hydrostatique Slick Shift™
- Ejecteur dirigé par manette de contrôle et démarreur électrique CD (modèle TCD seulement)
- Propulsion par doubles chenilles
- Largeur de déblaiement de 28 pouces

Maintenant Seulement **100\$**

GÉNÉRATRICE EU1000IC (Inverter)

Du courant partout, en tout temps

- Moteur Honda GX à 4-temps, 2.5 ch
- Chargeur de batteries intégré 12V CC
- Puissance maximale de 1000 watts
- Fonctionnement ultra-silencieux.

Maintenant Seulement **999\$**

GÉNÉRATRICE EU2000IC (Inverter)

Propre, compacte et efficace

- Moteur Honda GX à 4-temps, 3.5 ch, 120 volts CA
- Chargeur de batteries intégré 12 volts CC
- Puissance maximale de 2000 watts
- Courant de qualité exceptionnelle pour le matériel électronique sensible.

Maintenant Seulement **1699\$**

HONDA
Produits
Mécaniques

DALLAIRE
ST-BRUNO

FINANCEMENT HONDA

560, Melançon Fax: 343-2506 **343-3758**

PROGRES-DIMANCHE le 14 Septembre 2003 - D19

Depuis 55 ans

Le Marché Métro Dubé maintient son sentiment d'appartenance

ALMA- Dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le domaine agro-alimentaire prend une place prédominante et la population reconnaît son importance dans leur vie de tous les jours. Bien beau voir à une grande production de différents produits mais encore faut-il les offrir aux consommateurs, les rendre disponibles sur les tablettes et s'assurer de leur fraîcheur et de leur qualité.

Le Marché Métro Dubé à Alma et à Delisle devient alors un incontournable quand il est question d'agro-alimentaire, d'offres de produits frais et de qualité en plus d'un service exceptionnel. Les frères André, Louis et Richard Dubé comprennent aisément le rôle que leur entreprise, fondée par leur père Raymond il y a maintenant 55 ans, joue au sein de la communauté. Affilié à Métro, dernière chaîne québécoise, le Marché Métro Dubé développe depuis plusieurs années un fort sentiment d'appartenance avec les gens du milieu sachant fort bien qu'il oeuvre près des gens depuis des décennies.

«Notre rôle d'épiciers indépendants nous permet d'entretenir ce sentiment d'appartenance à notre clientèle, notre ville, notre région. Nous employons 215 personnes à Alma et 60 à Delisle, créant ainsi de nombreux emplois chez nous. On vient d'ici, on vit avec les gens d'ici et nous favorisons l'achat chez nous. Les produits locaux, peu importe sa provenance dans la région, sont achetés dans le milieu. On devient donc un joueur très important dans cette table agro-alimentaire et parce que nous sommes des épiciers indépendants, nous pouvons mieux servir la population, l'écouter et lui offrir ce qu'elle souhaite acheter», tient à mentionner André Dubé.



APPARTENANCE Richard, André et Louis Dubé du Marché Métro Dubé d'Alma vous offrent des produits de qualité et un service personnalisé.

(Photo Steeve Tremblay)

Le Marché Métro Dubé à Alma et à Delisle regorge de particularités bien régionales. Ainsi, pas moins de 35 personnes s'affairent quotidiennement à cuisiner des mets prêts à manger ou à apporter. Ces mets sont préparés au goût des gens, des consommateurs.

«Nous devenons donc des acteurs importants dans ce domaine et il est primordial de savoir que nous demeurons proches de nos gens. Les produits régionaux trouvent toujours une belle place sur nos tablettes pour être ainsi

disponibles aux consommateurs. Comme on s'occupe vraiment de l'intérêt de la région, est-il besoin de vous dire que les liens qui s'établissent entre nous restent très forts», ajoute le directeur-général.

De nombreuses entreprises oeuvrant dans le domaine agro-alimentaire de la région trouvent une oreille attentive auprès de la direction du Marché Métro Dubé. Il suffit de mentionner les Produits L.F., la Fromagerie des

Chutes de Saint-Félicien, les Pères Trappistes de Dolbeau-Mistassini, les producteurs de fruits et légumes Légnor et les producteurs d'agneau.

«On achète leurs produits en plus de leur offrir un espace important pour les montrer et les rendre accessibles aux consommateurs. On valorise ainsi les producteurs et les marchands du milieu. Les gens qui s'occupent de l'agro-alimentaire devraient parler davantage de leur importance dans la vente de leurs produits», précise André Dubé.

Créateur d'emplois, vivant près des producteurs locaux, fortement impliqué socialement, le Marché Métro Dubé à Alma et à Delisle donne véritablement un sérieux coup de pouce à l'économie de la région. Au moment où les grandes surfaces s'installent dans la région, il devient bien clair dans l'esprit de la direction du Marché Métro Dubé que la population locale et régionale restera leur préoccupation première.

«On vit dans la région, on brasse des affaires ici et on construit avec elle. Comme marchands propriétaires, les décisions se prennent ici dans le meilleur intérêt des gens de chez nous. Voilà pourquoi nous transformons les produits régionaux ici et pourquoi nous présentons aux consommateurs une gamme complète de produits frais et de qualité. On travaille pour notre monde et nous le prouvons chaque jour. Les terrains, les bâtisses et les fonds de commerce nous appartiennent de père en fils. Notre contact avec le public est direct, ce dont ne peuvent se targuer les grandes surfaces», de terminer André Dubé.

Le marché des gens de chez nous depuis 55 ans

METRO

Dubé

Pour obtenir
les meilleurs produits
régionaux

ALMA / DELISLE



POUR LE CHOIX, LA QUALITÉ ET LES PRIX!

OUVERT TOUS LES JOURS

Alma de 7 h à 23 h
370, av. Bégin Sud, Alma

Delisle de 8 h à 22 h
2892, av. du Pont Nord, Delisle

Le plus grand choix de produits
régionaux TRANSFORMÉS en magasin

MERCI À TOUS NOS PRODUCTEURS RÉGIONAUX!